

REVUE  
DE  
PHILOLOGIE  
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TOME 92

2018

FASCICULE 2

KLINCKSIECK

REVUE  
DE  
**PHILOLOGIE**  
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

---

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

**Ph. HOFFMANN**  
DIRECTEUR D'ÉTUDES  
À L'ÉCOLE PRATIQUE  
DES HAUTES ÉTUDES

ET

**Ph. MOREAU**  
PROFESSEUR ÉMÉRITE  
À L'UNIVERSITÉ  
DE PARIS EST CRÉTEIL

---

ANNÉE ET TOME XCII  
FASC. 2  
(153° de la collection)

PARIS  
KLINCKSIECK

Retrouvez les sommaires de la *Revue de philologie*  
et les nouveautés Klincksieck sur  
[www.klincksieck.com](http://www.klincksieck.com)

ISBN 978-2-252-04277-9  
© Klincksieck, 2020

Composition et mise en pages : Flexedo ([info@flexedo.com](mailto:info@flexedo.com))

LANGUE POÉTIQUE ET FORMES DIALECTALES  
DANS LES INSCRIPTIONS VERSIFIÉES GRECQUES

*Partie thématique coordonnée  
par Alcorac Alonso Déniz et Eleonora Santin*

Ce dossier rassemble les contributions issues de la journée d'étude « Langue poétique et formes dialectales dans les inscriptions versifiées grecques » qui a eu lieu à Lyon le 15 juin 2018 et que nous avons organisée sous l'égide du Laboratoire *HiSoMA* et de la *Maison de l'Orient et de la Méditerranée*.

Pendant cette rencontre nous avons souhaité nous focaliser sur les aspects linguistiques de la poésie épigraphique, un sujet qui n'a été traité que sous des angles de vue partiels ou dans le cadre d'études de plus large ampleur. Dans le volume collectif *Dialect, Diction and Style in Greek Literary and Inscribed Epigram* publié en 2016 sous la direction de E. Sistikou et A. Rengakos, la question de l'apparence linguistique tient une place marginale dans un ensemble hétérogène de réflexions sur la langue, l'énonciation et le style de l'épigramme de tradition littéraire et épigraphique. En revanche, notre regard s'est porté plus spécialement sur la langue des inscriptions métriques, des épigrammes en particulier, mais aussi, incidemment, d'autres typologies d'inscriptions versifiées. Nous n'avons pas imposé des restrictions chronologiques. Les auteurs se sont appuyés notamment sur des textes d'époque archaïque et classique, période pendant laquelle les traits et les diversités dialectaux sont plus profondément marqués. Néanmoins, puisqu'au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. la stabilisation graduelle de la koinè entraîne un changement marquant, sans pour autant constituer une barrière linguistique, les documents d'époque hellénistique ont été également pris en compte. Afin de broser un cadre évolutif complet et de ne pas négliger les phénomènes de persistance et de résurgence du dialecte, les inscriptions d'époque romaine n'ont pas été exclues.

Des spécialistes internationaux d'épigraphie, littérature et linguistique de régions différentes du monde grec s'interrogent sur le rapport entre langues littéraires de traditions diverses et dialectes épichoriques dans les inscriptions versifiées. Les huit contributions de ce dossier essaient de déterminer les motivations des choix linguistiques des auteurs de poèmes conçus pour être affichés et lus dans un contexte local ou international et de discerner la relation de ces choix avec l'identité culturelle des poètes, des commanditaires et des destinataires des inscriptions. Les contributeurs s'interrogent également sur l'existence de spécificités propres à chaque région étudiée (Attique, Eubée, Péloponnèse, Crète, Cyrénaïque et Sicile) et sur la présence de traits communs au genre épigrammatique.

Existe-t-il une seule langue de la poésie épigraphique ou plusieurs ? Ces huit articles essaient de répondre à cette question.

Nous souhaitons remercier les collègues qui ont contribué à la pleine réussite de la journée d'étude et de sa publication, Véronique Chankowski, ancienne directrice de notre laboratoire, Françoise Le Mort, directrice de la *MOM*, et nos collègues Julien Aliquot, Alain Blanc, Isabelle Boehm, Richard Bouchon, Pascale Brillet-Dubois, Jacques Cazeaux et Bruno Helly. Nous tenons à exprimer également notre reconnaissance à Philippe Hoffmann, directeur de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, et aux membres du Comité éditorial, qui ont accepté de publier notre dossier, ainsi qu'aux relecteurs de la revue, dont les nombreuses observations et corrections ont amélioré les contributions.

Alcorac ALONSO DÉNIZ  
Eleonora SANTIN  
(CNRS/HiSoMA)

# ÉPIGRAMME ET IDENTITÉ ÉTRANGÈRE EN EUBÉE : ENTRE DISPARITION DES TRAITS LOCAUX ET DÉVELOPPEMENT DE LANGUES DE GENRE

## 1. Problématique et corpus

Le but principal de ma contribution est d'analyser les modalités linguistiques à travers lesquelles l'identité des étrangers a trouvé son expression dans les épigrammes eubéennes depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque romaine<sup>1</sup>. Ce parcours à travers une partie du corpus des inscriptions métriques eubéennes, lequel mériterait d'être réétudié et réédité, permettra en outre de revenir de manière ponctuelle sur l'édition de certaines épigrammes.

Au moins avant la diffusion de l'alphabet commun (dès le milieu du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)<sup>2</sup> et de la koinè à base ionienne-attique (dès le iv<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)<sup>3</sup>, on attend en principe, sauf dans des cas particuliers<sup>4</sup>, l'emploi du dialecte et de l'alphabet du lieu d'origine des inscriptions. Dans le cas de commanditaires d'origine étrangère, on peut s'attendre au respect de formes de continuité par rapport aux pratiques locales, mais aussi à des ruptures. Ensuite, le iv<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est un moment charnière entre pratiques locales et tendances unitaires avant l'émergence de l'épigramme comme genre littéraire reconnu<sup>5</sup>. Cette promotion, qui a lieu pendant l'époque hellénistique,

1. La préparation de cette étude a été possible grâce au soutien du Center for Hellenic Studies de l'Université de Harvard que je remercie chaleureusement. Je remercie la Fondation Hardt, où j'ai pu rédiger une bonne partie de la version écrite de cette étude, la Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften pour m'avoir donné accès, entre autres, à l'estampage de l'inscription *IG XII 9, 285 (CEG 108)*, le Musée d'Érétrie qui m'a permis de voir cette inscription, l'École Suisse d'Archéologie en Grèce (ESAG) pour son soutien continu à mes recherches sur le dialecte et les inscriptions eubéens. Je remercie également Delphine Ackermann pour nos échanges au sujet de *CEG 108* ainsi que les éditeurs de ce recueil d'études pour leur acribie et leur patience.

2. L'adoption officielle de l'alphabet commun à Athènes remonte à l'année 403/402 av. J.-C., mais l'alphabet ionien était déjà employé à côté de l'alphabet attique avant cette date pour les inscriptions non officielles. Ainsi, dans d'autres régions de la Grèce, comme l'Eubée, l'emploi de l'alphabet ionien apparaît avant la fin du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Voir, par exemple, Jeffery 1990, p. 86 pour Érétrie.

3. Comme pour l'alphabet, l'introduction de la koinè à base ionienne-attique se déroule sur plusieurs décennies avant son adoption généralisée à l'époque hellénistique. Pour une description de ce processus basée sur l'analyse de plusieurs inscriptions, voir, par exemple, les études de López Eire 1993 et 1996.

4. Voir l'étude pionnière de Buck 1913.

5. Voir, par exemple, Garulli 2012, p. 14.

amène à une nouvelle définition des codes linguistiques du genre qui ont des répercussions aussi au niveau de la production épigraphique. Compte tenu de ces trois changements majeurs, j'essaierai de comprendre si dans les épigrammes eubéennes sélectionnées on peut cerner une volonté d'exprimer un sentiment d'intégration ou d'altérité, et par quels moyens linguistiques cette volonté est réalisée. Il serait ici hors de propos de vérifier dans quelle mesure les résultats obtenus pourraient s'appliquer aussi à d'autres régions en Grèce et dans les régions hellénisées.

Le corpus des épigrammes trouvées en Eubée et datant de l'époque archaïque à l'époque romaine se compose de 38 inscriptions<sup>6</sup>. Sur ce total, on compte 8 épigrammes (21 %) dans lesquelles une identité étrangère est explicitée : *CEG* 77 ; *CEG* 108 ; *CEG* 627 ; *CEG* 628 ; *SEG* 27, 571 ; *IG* XII 9, 289 ; *IG* XII 9, 294 ; *IG* XII 9, 1241<sup>7</sup>. Philôn, le défunt qui apparaît dans *CEG* 76, une épigramme de la fin de l'âge archaïque trouvée à Éréttrie et écrite en alphabet attique, pourrait être un Athénien, mais ses origines ne sont pas mentionnées. Afin de ne pas multiplier les hypothèses, j'ai préféré ne pas prendre en considération cette épigramme. Les 8 épigrammes sélectionnées sont toutes funéraires. Sans pouvoir dire si cela est le fruit du hasard, on remarquera toutefois la pertinence qu'il y a à rappeler l'origine du défunt dans ce type d'inscription.

## 2. Alphabets et dialectes dans les épigrammes gravées avant 403/402 av. J.-C.

La diffusion de l'alphabet commun ainsi que celle de la koinè ionienne-attique nivellent de plus en plus les différences régionales. Sur la base de quelques inscriptions qui montrent des traits étrangers par rapport à la région où se

6. On a compris dans le calcul les épigrammes archaïques et classiques recueillies dans les deux volumes de *CEG* – 76 ; 77 ; 106 ; 107 ; 108 ; 321a ; 322 ; 323 ; 324 ; 627 ; 628 ; 629 ; 785 (= 322a) – ainsi que les inscriptions des époques hellénistique et romaine considérées comme métriques par l'éditeur des *IG* XII 9, E. Ziebarth : 13 ; 26 ; 39 ; 88 ; 179 ; 289 ; 290 ; 294 ; 295 ; 296 ; 944 ; 954 ; 956 ; 1174 ; 1179 ; 1183 ; 1190 ; 1195 ; 1196 ; 1239 ; 1240 ; 1241. Parmi les découvertes plus récentes, qui ne sont présentes ni dans *CEG*, ni dans *IG* XII 9, j'ai pris en considération Johnston et Andreiomenou 1989 (bien qu'il ne soit pas sûr qu'il s'agisse d'un texte métrique) ; *SEG* 27, 571 ; *SEG* 27, 615 ; *SEG* 48, 1175. Pour des raisons évidentes, j'ai exclu de ce groupe l'hymne *IG* XII 9, 259. Je me permets de signaler ici ma récente étude de la langue et des renvois intertextuels de *IG* XII 9, 954 (voir aussi *GVI* 755) : voir Dell'Oro 2019.

7. Je n'ai pas pris en compte l'inscription *IG* XII 9, 1196 (Oréos), qui remonte à la période impériale et est très lacunaire. E. Ziebarth semble considérer comme métrique la ligne 8 : Θράκης μὲν κλεινῆς γένος ὦ[v]. En effet, on peut y lire, par exemple, une partie d'un hexamètre (--- -- --), mais cela ne me semble toutefois pas assez pour considérer cette inscription – qui aurait besoin d'être réexaminée – comme une épigramme. Pour la numérotation des lignes, je me réfère à la transcription qui précède l'édition dans *IG* XII 9, 1196. Dans le texte édité, les lignes 8 et 9 (Θράκης μὲν κλεινῆς γένος ὦ[v] | [Γ.] Κούρ[τ.] Θησεὺς ἐκαλούμην) apparaissent réunies sur une seule ligne 9.

trouve le monument inscrit, il semble possible de formuler l'hypothèse que les Grecs de l'âge archaïque et en partie aussi de l'âge classique associaient des valeurs identitaires aux alphabets et aux dialectes. N. Luraghi 2010 a recueilli plusieurs exemples qui montrent, d'un côté, comment l'alphabet était associé à une identité régionale, et de l'autre, comment, au moins dans certains ateliers, les graveurs étaient capables de changer d'alphabet, même si la reproduction de l'alphabet non local n'était pas toujours correcte. Un bon exemple est la dédicace en prose de Gélon de Syracuse qui consacre un trépied et la statue d'une Victoire à Apollon à Delphes (*IGDS I*, 93). L'inscription de dédicace de Gélon est suivie par la signature, en prose également, de l'artiste, Bion de Milet. Le graveur a essayé de reproduire l'écriture de Syracuse pour la dédicace de Gélon et l'écriture milésienne pour la signature de Bion. Toutefois cette reproduction n'est pas parfaite : notamment, les voyelles longues ouvertes dans la signature de Bion ne sont pas réalisées par les signes de l'alphabet ionien éta et oméga. Quant au dialecte, si le texte de la dédicace est très court et ne présente pas de traits dialectaux distinctifs, le texte de la signature de Bion est clairement en ionien.

Si les Grecs étaient conscients des différences régionales entre les alphabets et les dialectes et qu'ils pouvaient attacher à ces différences des valeurs identitaires, cette constatation ne doit pas non plus faire conclure à un emploi pour ainsi dire « mécanique » de l'alphabet et/ou du dialecte avec une fonction identitaire. Le cas de la poésie épigraphique est d'ailleurs compliqué par le fait que les épigrammes épigraphiques peuvent sans doute accueillir des formes dialectales locales, mais emploient également une langue littéraire mixte sur le modèle, en particulier, de la langue épique. En outre, il arrive souvent que leur brièveté n'aide pas à identifier des traits distinctifs. Par exemple, l'épigramme pour le Samien Léanax mort en Attique, *CEG* 52 (environ 510 av. J.-C. ?), a été écrite en alphabet ionien. Toutefois, la signature de l'artiste présente le lambda et le gamma attiques. L'épigramme funéraire *CEG* 80 (environ 475-450 av. J.-C. ?), composée pour l'Athénien Antistatès mort sur l'île d'Égine, est écrite dans l'alphabet éginète, mais rédigée dans un dialecte à base ionienne qu'on a de la peine à définir exactement : s'agit-il d'un essai d'imitation du dialecte attique ou d'un ionien littéraire mélangé peut-être à des traits locaux ? On trouve γέν et τείδε ioniens-attiques. Toutefois, s'il faut lire τείδε, on pourrait songer à la forme non ionienne-attique de l'adverbe de lieu qu'on retrouve, par exemple, chez Épicharme (fr. 97, 7 Kassel et Austin). On lit οί sans aspiration, mais ηύός. D'ailleurs, οί est peut-être une graphie erronée pour τοί ou ηοί, comme déjà l'éditeur des *CEG*, P. A. Hansen, le suggère. L'un renverrait plutôt au dialecte d'Égine, l'autre à l'attique. Le cadre qui se dessine est donc nuancé et il est souvent impossible de trancher de manière nette entre les deux hypothèses.

Avant de prendre en considération le corpus eubéen des épigrammes funéraires pour des étrangers, il convient de préciser que le corpus des épigrammes eubéennes les plus anciennes (*CEG* 106 ; 107 ; 321a ; 322 ; 322a ; 323 ; 324) ne permet pas de dégager de traits caractéristiques eubéens, sinon dans le cas de *CEG* 321a qui présente un cas de rhotacisme, notamment dans le participe  $\nu\kappa\acute{\epsilon}\rho\alpha\varsigma$  (=  $\nu\kappa\acute{\eta}\sigma\alpha\varsigma$ ). Cela peut être dû à la brièveté de certains textes et à l'état fragmentaire d'autres, mais aussi peut-être à l'emploi d'une langue littéraire dans laquelle il n'y avait pas de marge pour des traits typiquement locaux et/ou du langage quotidien. Cela n'implique pas que la base dialectale à partir de laquelle les épigrammes sont composées n'était pas le dialecte eubéen ou que les rédacteurs voulaient absolument éviter les traits eubéens. De manière plus générale, il faut également remarquer que, dans les pratiques épigraphiques de l'Eubée, non seulement l'influence de l'alphabet ionien est visible très tôt, mais aussi celle de l'alphabet (et du dialecte) attique<sup>8</sup>. L'emploi de l'alphabet ionien ou attique n'est donc pas exceptionnel. On peut donc interpréter les données en clef identitaire seulement si le texte de l'épigramme le permet du point de vue du contenu.

8. Pour l'alphabet, voir Jeffery 1990, p. 85-86. L'alphabet commun est introduit à Éréttrie vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les autres villes d'Eubée l'acquièrent un peu plus tard. Le dialecte d'Éréttrie est influencé très tôt par celui de l'Attique : voir, par exemple, la présence de la rétroversion attique dans  $[\phi]\rho\alpha\tau\iota\kappa\acute{o}\varsigma$  (*IG XII Suppl.*, 642, 2 ; V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Cette influence est due non seulement à la proximité entre les deux régions, mais aussi aux rapports politiques entre Athènes et Éréttrie. À partir de la constitution de la Ligue Délienne, Éréttrie se trouve de fait sous l'influence athénienne. La ville et son territoire auront toutefois de manière intermittente des périodes d'indépendance. Voir Reber, Hansen et Ducrey 2004, p. 652-654.



Fig. 1 : CEG 77. Musée d'Érétrie (inv. ME 1122) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

### 3. Les épigrammes eubéennes du v<sup>e</sup> siècle : CEG 77 et CEG 108

La plus ancienne épigramme funéraire pour un étranger que la ville d'Érétrie nous a conservée, CEG 77 (cf. *IG XII 9*, 286), a été publiée par P. A. Hansen parmi les épigrammes attiques. L'épigramme, gravée en alphabet attique de haut en bas sur trois lignes sur une face d'une petite colonne de tuf (voir fig. 1), a été trouvée dans la nécropole occidentale et est datée du début du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (63 × 14 × 12,5 cm ; h. des lettres 1,5 cm). Le nom du défunt, Πλειστίας, est gravé à l'horizontale sur le chapiteau de la colonne. Je présente ici le texte de CEG 77 avec quelques améliorations éditoriales (Αθάναις, ἔχιχε) :

Σπάρτα μὲν πατρίς ἐστιν, ἐν εὐρυχόροισι Ἀθάναις  
 ἐθράφθε, θανάτο | δὲ ἐνθάδε μοῖρ' ἔχιχε.

Sparte est sa patrie, il a été nourri dans la ville spacieuse d'Athènes,  
 le destin de mort l'a atteint ici<sup>9</sup>.

9. Sauf mention particulière, les traductions sont les miennes.

L'auteur a essayé de créer un équilibre entre l'importance donnée aux origines de Pleistias (Σπάρτα μὲν πατρίς ἐστίν) et celle donnée à la ville d'Athènes, la θρέπτειρα qui l'a nourri (ἐν εὐρυχ|όροισι Ἀθάναις / ἐθράφθε). Cet équilibre est souligné par la mention de Sparte au début de l'hexamètre et par celle d'Athènes à la fin du même vers. Après l'enjambement qui lie les deux vers du distique élégiaque, un troisième lieu est mentionné, celui où Pleistias est mort et a été enseveli (ἐνθάδε)<sup>10</sup>.

Se pose ici un problème fondamental qui se retrouve de manière générale dans une analyse de ce genre. Comme on manque de renseignements sur les capacités techniques des artisans qui travaillaient dans l'atelier qui a produit le monument inscrit, il n'est pas possible de déterminer si l'emploi de l'alphabet attique au lieu de celui de Sparte correspond à un choix du graveur. Du fait de la proximité géographique, mais aussi de l'hégémonie politique qu'Athènes exerça sur Érétrie, les ateliers érétriens devaient avoir une certaine familiarité avec l'alphabet attique. Si le commanditaire de l'épigramme a choisi de la faire graver en alphabet attique, ce choix souligne l'importance que le défunt attachait à ses années de vie à Athènes plutôt qu'à ses origines doriennes. Malheureusement nous n'avons aucune information sur son activité ni sur son degré d'intégration dans la vie athénienne. Par manque d'éléments plus pertinents, on dira que l'alphabet marque en tout cas un choix non eubéen.

Les traits linguistiques soulèvent des problèmes d'interprétation tout à fait semblables. Les origines doriennes de Pleistias sont rappelées à travers les formes Σπάρτα (ionien-attique Σπάρτη) et Ἀθᾶναι (ionien-attique Ἀθήναι). Toutefois, en particulier pour Ἀθήναι, cela n'est pas la seule explication possible. Le toponyme Ἀθᾶναι ainsi que le théonyme Ἀθᾶνα sont aussi connus par des épigrammes attiques : par exemple, *CEG* 302, 5 (Ἀθάναις) et *CEG* 205 (Ἀθαναία). Ces occurrences de formes non ioniennes ont été mises en relation avec l'influence de la lyrique chorale<sup>11</sup>. Dans le cas de l'épigramme de Pleistias, on hésitera : les formes non ioniennes-attiques renvoient-elles ici à une tradition littéraire ou à l'identité du défunt ? Ces deux possibilités ne s'excluent d'ailleurs pas.

La forme ἐθράφθε mérite d'être notée. Elle correspond à ἐτράφθη qui peut être considérée comme une forme panhellénique (degré zéro de la racine comme dans ἐτράφην, avec suffixe -θη-). Il faut toutefois remarquer qu'elle est rarement attestée (ἐπετράφθη Arist., *EN* 1164b, 15) et qu'en attique on trouve plutôt la forme un peu plus fréquente ἐθρέφθη, analogique à degré

10. Pour d'autres exemples de la mention d'une ville nourrice à côté de la patrie dans les inscriptions versifiées, voir l'étude consacrée à cette épigramme par Volkmann 1938, en particulier p. 246-247. Voir aussi dans le corpus ici présenté *IG* XII 9, 289.

11. Buck 1923, p. 134, Kaczko 2016, par exemple, p. 247-249. Le nombre des mots qui adoptent une apparence « dorienne » est limité.

-ε- (Eur. ; Plat. ; *CEG* 485, 5<sup>12</sup>). Malheureusement, on ne sait pas quelle forme était employée en Eubée et en Laconie. Par ailleurs, la présence de l'aspiration dans deux syllabes consécutives (cf. aussi ἔχιχε *infra*) ne renvoie à aucun dialecte en particulier<sup>13</sup>.

La terminaison de datif monosyllabique -αις dans Ἀθάναις est compatible avec le dialecte de Sparte, ainsi qu'avec celui d'Eubée<sup>14</sup>. Cependant, -αις est attesté en attique un peu avant le milieu du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C., tout en restant plutôt rare jusqu'en 420<sup>15</sup>. Quant au datif dissyllabique εὐρυχόροισι<sup>16</sup>, il révèle l'emploi d'une langue littéraire à fond ionien<sup>17</sup>.

Le seul trait linguistique qui peut être attribué de manière exclusive à l'un des trois dialectes en jeu – laconien, attique et eubéen – est la présence d'alpha « dorien » à la place d'éta ionien. Même si l'emploi de la forme Ἀθᾶναι peut renvoyer à une tradition littéraire, la présence de Σπάρτα renforce la probabilité d'un emploi identitaire des deux toponymes, dont la forme renvoie aux origines lacédémoniennes de Pleistias.

Enfin, l'expression θανάτο [...] μοῖρ' ἔχιχε renvoie clairement à la langue de l'épigramme<sup>18</sup>. On la retrouve chez Callinos (1, 15 : μοῖρα κίχεν θανάτου), Tyrteé (7, 2 : εὐτέ τιν' οὐλομένη μοῖρα κίχοι θανάτου), ainsi que chez Mimnerme (6, 2), Solon (20, 4) et Théognis (1, 340).

En résumé, l'alphabet de cette épigramme est attique, le dialecte est mixte et on remarque en particulier la présence d'alpha non ionien et d'un trait « épique » (datif long). Il n'y a aucun élément qui renvoie de manière exclusive à l'Eubée, son alphabet ou son dialecte. Sans l'adverbe ἐνθάδε, il n'y aurait d'ailleurs aucun renvoi au lieu où Pleistias est mort, Érétie. Au vu de l'histoire personnelle de Pleistias, l'alphabet attique, d'un côté, et la présence d'alpha non ionien-attique, de l'autre, constituent dans *CEG* 77 des moyens pour marquer une origine étrangère.

12. Threatte 1980-1996, vol. 2, p. 557-558. *CEG* 485 est une épigramme funéraire du début du iv<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour un homme d'Éphèse. Le rédacteur emploie le dialecte attique (v. 2 ἐπουνυμίαν avec rétroversion), mais on ressent l'influence de la langue poétique (v. 6 πένθεα sans contraction).

13. Ce trait est attesté tant pour l'eubéen (par exemple, Ηεσχάτιον, *IG* XII 9, 56, 133, Styra, env. 475 av. J.-C.) que pour le laconien (par exemple, θεθμόν *IG* V 2, 159, A.8 et B.20 : bien que trouvée en Arcadie, cette inscription est écrite en laconien).

14. Pour les terminaisons des datifs thématiques, les attestations les plus anciennes viennent des colonies eubéennes de Sicile et de Grande Grèce : voir τοῖς [...] ἄθλοις (*IGASMG* III, 27, Cumes, ca 500 av. J.-C.).

15. Voir Threatte 1980-1996, vol. 2, p. 96-101.

16. Voir *CEG* 87, 1 (fin du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), où le syntagme εὐρύχοροι Ἀθηναί apparait dans la même position métrique.

17. Dans les études sur les épigrammes – épigraphiques ou littéraires – on a l'habitude d'attribuer à une influence de la langue épique, en particulier ionienne, les traits linguistiques qui lui sont compatibles (y compris le mélange des traits de certains dialectes). Il est toutefois évident que ces traits, comme, par exemple, le datif en -οῖσι ou le génitif en -οιο, ne sont pas exclusifs de la langue épique, pas plus que ne l'est leur présence dans la même composition. Par commodité, je suis ici cette convention, même si elle comporte le risque de cacher la présence d'autres influences.

18. Pour les deux occlusives aspirées dans ἔχιχε, voir *supra* n. 13.



Fig. 2a : CEG 108. Musée d'Érétrie (inv. ME 1125) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

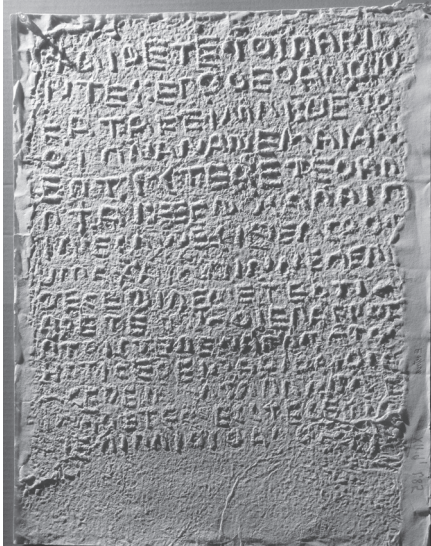


Fig. 2b : CEG 108. Photo d'estampage – © *Inscriptiones Graecae*, Berlin

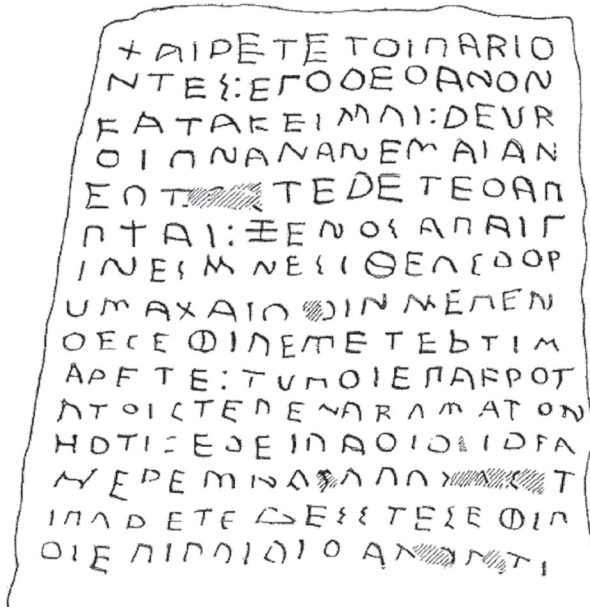


Fig. 2c : CEG 108. D'après Diels 1908, p. 1045, fig. 2

La deuxième inscription la plus ancienne pour un étranger mort en Eubée est la célèbre épigramme pour Mnésithéos d'Égine *CEG* 108 (voir aussi *IG* XII 9, 285)<sup>19</sup>. L'inscription remonte au milieu du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Elle a été gravée sur une stèle en calcaire taillée grossièrement. Elle mesure 70 × 40 cm. La hauteur des lettres est comprise entre 2 cm et 2,5 cm. Les lettres deviennent plus petites et moins lisibles vers les dernières lignes.

L'édition que P. A. Hansen propose de cette épigramme<sup>20</sup> dans le premier volume des *CEG* ne fait apparaître ni les évidentes difficultés de lecture, en particulier des dernières lignes, ni le fait que la lecture de plusieurs lettres est le fruit d'une interprétation. Par exemple, les deltas sont rendus par des signes ronds comme le montrent les photos de la stèle et de l'estampage (voir fig. 2a et 2b). À la ligne 8, la conjonction *καί* est écrite *ΧΑΙ* et cela aurait donc dû être signalé par une note d'apparat critique et une transcription <κ>αί. La lecture des lignes 13 et 14, en particulier, a besoin d'être revue. Bien qu'une nouvelle édition de cette épigramme soit nécessaire, je me limiterai ici à en donner une lecture provisoire fondée sur une première étude effectuée sur l'estampage conservé à la Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften (fig. 2b). Il peut être utile de comparer aussi avec la copie de H. Diels (fig. 2c)<sup>21</sup> :

χαίρετε τοὶ παριό|ντες, : ἐγὼ δὲ θανὸν | κατάκειμαι. :  
 δεῦρ|ο ἰὼν ἀνάνεμαι, ἀν|ἐρ τίς τῆδε τέθραπ|πται :  
 ξένος ἀπ' Αἰγ|ίνες, Μνεσίθεως δ' ὄν|υμα·  
 <κ>αί μοι μνῆμ' ἐπέ|θεκε φίλε μέτερ Τιμ|αρέτε  
 τύμοι ἐπ' ἀκροτ|άτοι στέλεν ἀκάματον, | 5  
 ἡὸ τις ἐρεῖ παριῶσι δια|μερῆς .ματα πάντα·  
 Τιμ|αρέτε μ' ἔσστεσε φίλ|οι ἐπὶ παιδὶ θανόντι.

Comme ma lecture est très proche de celle de J. Svenbro, je propose sa traduction<sup>22</sup> :

Salut, ô vous qui passez ! Moi, je repose mort en dessous. Toi qui t'approches, lis qui est l'homme enterré ici : un étranger d'Égine,

19. L'inscription est partiellement citée (lignes de 4 à 10) dans *IG* IV<sup>2</sup> 2, 977. Le texte correspond à celui de l'édition de Hansen. L'éditeur, K. Hallof, n'a donc pas procédé à une réédition de cette épigramme.

20. Voir les études de Trümpy 2010, p. 178-179 et Bowie 2010, p. 368-369.

21. Voici le texte de P. A. Hansen pour comparaison : χαίρετε τοὶ παριό|ντες, : ἐγὼ δὲ θανὸν | κατάκειμαι. : / δεῦρ|ο ἰὼν ἀνάνεμαι, ἀν|ἐρ τίς τῆδε τέθραπ|πται : / ξένος ἀπ' Αἰγ|ίνες, Μνεσίθεος δ' ὄν|υμα· / καί μοι μνῆμ' ἐπέ|θεκε· φίλε μέτερ Τιμ|αρέτε / τύμοι ἐπ' ἀκροτ|άτοι στέλεν ἀκάματον, | / ἡτίς ἐρεῖ παριῶσι δια|μερῆς ἄματα πάντα· / Τιμ|αρέτε μ' ἔσστεσε φίλ|οι ἐπὶ παιδὶ θανόντι. La ponctuation proposée par P. A. Hansen au quatrième vers est erronée, car elle sépare le verbe de son sujet. P. A. Hansen lui-même l'avait remarqué dans les *Addenda et corrigenda* au premier tome des *CEG* (voir *CEG* II, p. 301).

22. Svenbro 1988, p. 57-58 et 60.

du nom de Mnésithéos ; et ma propre mère Timarète a dressé pour moi comme *mnèma* au sommet du tertre une stèle inextinguible, où l'on dira aux passants pour tous les jours à venir : « Timarète m'a érigé pour son cher fils défunt. »

Il est évident que l'alphabet employé dans cette épigramme n'est pas l'alphabet eubéen : on trouve le signe à croix avec la valeur de /khi/ (XAIPETE au tout début de l'épigramme), on ne trouve pas de lambda eubéen avec l'angle en bas, mais le lambda ionien, et le groupe /ks/ est également rendu avec un signe étranger à l'alphabet eubéen épichorique (Ξ). Si la langue et les pratiques épigraphiques de l'Eubée sont influencées très tôt par celles de l'Attique, la forme du gamma ainsi que la forme du lambda amènent aussi à exclure l'alphabet attique. On pourrait donc songer soit à l'alphabet ionien, soit à l'alphabet éginète. Toutefois, la lettre éta est employée avec sa valeur d'aspiration (l. 12 ἠὸ τις), ce qui n'est pas compatible avec l'alphabet ionien. D'un autre côté, il faut remarquer que le graveur a employé le signe Ξ (l. 6)<sup>23</sup> ainsi que deux fois la lettre oméga<sup>24</sup>. Donc, non seulement la graphie des lettres en général, mais aussi le système alphabétique employé laissent perplexes. Tout considéré, l'hypothèse la plus probable est que le graveur a essayé de reproduire l'alphabet d'Égine (toutes les lettres semblent compatibles avec cet alphabet à l'exception du signe Ξ et de la présence d'oméga), mais qu'il y a réussi de manière imparfaite. Dans tous les cas, il est évident que l'alphabet de référence n'est pas ici l'alphabet eubéen, car le graveur en a évité les formes caractéristiques<sup>25</sup>. L'écriture n'est pas soignée et on remarquera en particulier l'occlusive initiale dans καί rendue avec le signe pour /k<sup>h</sup>/ à la ligne 8.

Déjà J. Svenbro<sup>26</sup> avait remarqué qu'il y avait deux anomalies dans l'édition de référence (pour lui il s'agissait de *GVI* 1210) de cette inscription, notamment ἠάτις à la place de ἠήτις et ἄματα à la place de ἠματα<sup>27</sup>. En fait, les alphas primitifs dans l'épigramme ne sont pas maintenus : μνήμη'(α), φίλη, μήτηρ, Τιμαρέτη, στήλην. Sur la base de la photo publiée par H. Diels<sup>28</sup>, J. Svenbro proposait donc de lire οὗ τις ἐρεῖ (HOTIS̄EPEI)<sup>29</sup> au début du sixième vers :

23. À Égine, on employait X suivi par un sigma à trois traits, comme en Attique (voir Jeffery 1990, p. 109).

24. Je dois à Delphine Ackermann (communication personnelle) l'identification correcte des deux omégas à la ligne 4 et à la ligne 7 respectivement. En effet, l'oméga des mots ἰών et Μνεσίθεως présente une forme ouverte en bas qui est différente de celle des omicrons. Cela confirme l'impression d'incohérence, d'autant que la graphie avec oméga pour le génitif Μνεσίθεος est une erreur.

25. L'inscription funéraire *IG* XII 9, 300 présente aussi le même type de ksi, mais l'alphabet employé est clairement l'alphabet commun, comme on peut le déduire de la présence de l'éta.

26. Svenbro 1988, p. 58.

27. J. Svenbro partait de l'hypothèse que le texte avait été écrit dans le dialecte de l'île d'Eubée, une vision que l'on ne peut pas partager aujourd'hui.

28. Diels 1908, pl. XII, p. 1047.

29. J'indique entre parenthèses sa transcription pour les mots concernés.

« où quelqu'un dira »<sup>30</sup>. En outre, dans le même vers, à la place d'ἄματα πάντα, il lisait ἤματα πάντα (ἘΜΑΤΑΠΑΝΤΑ)<sup>31</sup>. D'après une première étude, je peux confirmer la première des lectures de J. Svenbro<sup>32</sup>. S'il faut lire ἄματα, non seulement le graveur, mais probablement aussi le rédacteur, s'avéreraient incohérents.

J. Svenbro définit de manière très générale le dialecte de cette épigramme comme « ionien, le dialecte parlé en Eubée ». En réalité, cette affirmation n'est qu'à moitié vraie. Comme il n'y a rien dans ce texte qui renvoie spécifiquement au dialecte eubéen, on pourrait penser à une base dialectale que l'on peut définir de manière générique comme ionienne. Le mot ξένος avec *e* long est évidemment un élément clef de cette épigramme. Il est sûr qu'il ne s'agit pas d'une forme eubéenne, car en eubéen – tout comme en attique – on ne trouve pas d'allongement compensatoire suite à la disparition du digamma. Il pourrait être expliqué comme un élément de l'ionien oriental. On hésite à l'expliquer par le dialecte d'Égine, trop peu attesté<sup>33</sup>. Il y a pourtant d'autres éléments qui renvoient plus clairement à un dialecte externe au groupe ionien-attique, notamment les substantifs ὄνυμα et τύμος, le verbe ἀνάεμαι<sup>34</sup>, l'article τοί. Le mot τύμος à la place de τύμβος se retrouve dans deux épigrammes funéraires de Corcyre, colonie de Corinthe (CEG 144 et CEG 146). Par sa position dans le vers dans les trois épigrammes, on peut penser à une écriture simple de la double consonne à partir d'une forme avec assimilation \*τύμμος. L'adverbe διαμερές pourrait également venir de διαμπερές avec assimilation \*διαμμερές. Or cela devait être un fait remarquable pour un public eubéen, car on sait que d'un côté, il y avait à Érétrie une tendance à ne pas écrire la nasale devant consonne bilabiale (voir ἀναφιοβτετέι IG XII 9, *addenda ultima* p. VIII-IX, 1273-1274, IV, 16), et que de l'autre, on trouve des graphies avec gémiation de la nasale (voir Ὀλυμπιάδα, IG XII 9, 188, 8-9). En tout cas, la consonne bilabiale n'est jamais assimilée. L'impératif aoriste ἀνάεμαι avec le sens « lire » renvoie au dialecte dorien, cf. Épicharme (fr. 232 Kassel et Austin), Théocrite (*Id.* 18, 48), et une inscription d'Erbessos (voir IGDS I, 167, 3, début du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). On retrouve l'expression τύμβω ἐπ' ἀκροτάτῳ dans l'épopée homérique : cf. *Il.* 2, 793 (τύμβω ἐπ' ἀκροτάτῳ) et *Od.* 12, 15 (ἀκροτάτῳ τύμβω). L'adjectif ἀκάματος se retrouve également

30. Cf. ὡς ποτέ τις ἐρέει [...] « ainsi un jour quelqu'un dira » (*Il.* 7, 91).

31. Sur la base de la formule épique διαμπερές ἤματα πάντα qu'on retrouve dans l'*Odyssée* (voir *Od.* 4, 209), ainsi que dans les *Hymnes homériques* (cf. *h.Ap.* 485, *h.Ven.* 209), une intégration ἤματα πάντα semble probable. Globalement, J. Svenbro avait réussi à progresser dans l'interprétation de cette épigramme, même si ses résultats n'ont pas été retenus.

32. Cette lecture m'est aussi confirmée par D. Ackermann.

33. Cf. Thumb et Kieckers 1932, p. 115 ; J. Curbera « Index grammaticus », p. 197-200 dans *IG IV<sup>2</sup> 2*.

34. Bowie (2010, p. 368 avec la note 123) propose de traduire « I [...] was slain (?) » et associe ἀνάεμαι à la glose d'Hésychius †ἀνανήσαι ἰσφάξαι. Malheureusement, l'hypothèse n'est pas élaborée en détail.

dans la langue épique : dans les poèmes homériques il est toujours l'épithète du feu alors qu'Hésiode l'emploie aussi pour d'autres référents (cf. *Lfgre s.u.*)<sup>35</sup>.

En résumé, dans cette épigramme, on voit probablement un essai maladroit d'imitation de l'alphabet d'Égine. Le rédacteur avait d'évidentes ambitions littéraires et mélange des formes ioniennes à des formes doriennes. L'emploi des deux dialectes semble renvoyer avant tout à deux traditions littéraires. Au vu des origines de Mnésithéos, on peut formuler l'hypothèse que les formes doriennes ont été introduites aussi pour renvoyer à son identité. On remarquera toutefois, parmi les bizarreries de ce texte, que les noms Mnasithéos, et peut-être aussi Timareta, ont été ionisés : il s'agit peut-être d'un moyen pour les rendre plus nobles, en leur donnant une couleur ionienne-épique<sup>36</sup>. Dans cette épigramme, comme dans la précédente, apparaissent des traits dialectaux marqués et non compatibles avec le dialecte de la région où se trouve la stèle.

*CEG 77* et *CEG 108* sont les deux plus anciennes épigrammes pour des défunts étrangers qu'on ait trouvées en Eubée. *CEG 77* s'adresse à un homme qui se reconnaissait dans deux identités, lacédémonienne et athénienne. L'Eubée n'est rien d'autre que le lieu de sa mort, elle n'a donc pas contribué à la construction de son identité, au moins de celle qu'il veut afficher. J'ai donc suggéré que l'alphabet attique ainsi que la présence de /a:/ au lieu de /ε:/ pouvait refléter un choix marquant l'identité affichée du défunt. Cette considération se base sur deux données. D'un côté, il est évident que ni le rédacteur, ni le graveur du texte ne se sont orientés vers l'alphabet ni le dialecte eubéens. De l'autre, des traits non ioniens-attiques dans un territoire où l'on parle une variété du groupe ionien-attique sont forcément perçus comme des traits linguistiques marqués, qu'on puisse ou non les faire remonter à une tradition littéraire.

Le cas de *CEG 108* est plus complexe, avant tout parce que le texte n'est pas toujours clairement lisible, ce qui empêche d'avoir une vision complète des traits dialectaux. L'alphabet est mixte et, bien qu'on ne puisse pas en dégager les composantes avec précision, le graveur ne s'est pas orienté vers le modèle eubéen. Pour le dialecte, la situation est un peu différente, car si on ne dégage aucun trait typiquement eubéen, on trouve /ε:/ à la place du /a:/ primitif, un trait partagé par les dialectes ioniens, ainsi que des mots qu'on peut faire remonter à la tradition dorienne. À en juger par le texte que nous pouvons lire, l'auteur de cette épigramme semble s'être orienté vers la langue

35. Signalons aussi l'agencement irrégulier d'hexamètres et de pentamètres dans cette épigramme qui commence, et peut-être se termine aussi, avec deux hexamètres. D'après West 1982, p. 85, cette composition présente le seul cas connu d'une contraction dans le deuxième hémistiche du pentamètre : voir  $\sigma\tau\acute{\epsilon}\lambda\bar{\epsilon}\nu$  au vers 5. La scansion du nom propre  $\tau\mu\alpha\rho\acute{\epsilon}\tau\eta$  est incorrecte au quatrième vers (˘˘˘˘) et correcte au dernier (˘˘˘˘).

36. L'épigramme béotienne d'un autre Mnasithéos présente le cas inverse : l'épigramme est écrite en dialecte ionien, mais le nom du défunt reste dans sa forme locale. Voir S. Kaczko dans ce volume, p. 32-37, Cassio 2007 (également pour l'édition du texte) et *SEG* 49, 505.

de l'épopée en tant que langue littéraire de prestige en la mélangeant avec des éléments d'autres traditions littéraires non ioniennes, à moins qu'il ne s'agisse plutôt de traits locaux doriens non littéraires.

En conclusion, ces deux épigrammes témoignent qu'en Eubée, on était conscient de la valeur identitaire de l'alphabet et du dialecte et que l'on pouvait choisir d'éviter l'alphabet et le dialecte eubéens. Des éléments eubéens sont d'ailleurs présents qui ne sont pas incompatibles, du point de vue linguistique, avec l'origine des défunts. Il faut évidemment préciser que cela ne permet d'établir aucune règle concernant la composition d'épigrammes pour des étrangers et la réalisation de leurs monuments. De nouvelles découvertes pourront peut-être un jour révéler que des commanditaires ont fait le choix de se rapprocher des traits linguistiques du lieu de sépulture de leurs proches.

#### 4. Les épigrammes du IV<sup>e</sup> siècle : CEG 627 et CEG 628

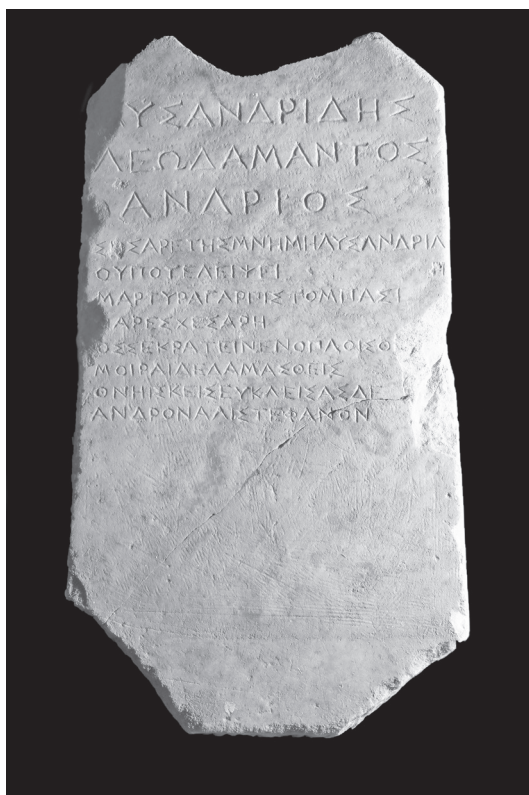


Fig. 3 : CEG 627. Musée d'Érétrie (inv. ME 6606) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

L'alphabet commun et la koinè ne véhiculent pas d'identités particulières. Si on s'attend à retrouver dans les épigrammes du IV<sup>e</sup> siècle l'alphabet commun et non plus l'alphabet local, la présence de traits dialectaux eubéens n'est pas *a priori* exclue à cette date : l'emploi du dialecte eubéen est parfois encore attesté et clairement identifiable dans des inscriptions du IV<sup>e</sup> siècle, comme le montrent le décret pour la célébration des Artémisia<sup>37</sup> ou la loi d'Érétrie contre la tyrannie et l'oligarchie<sup>38</sup>.

La troisième épigramme mentionnant un étranger à Érétrie est CEG 627 (voir fig. 3). Il s'agit d'une stèle funéraire en marbre retrouvée près de la porte occidentale d'Érétrie « dans un amoncellement de stèles tombées dans le canal en contrebas de la voie funéraire »<sup>39</sup>. Elle mesure 30,2 × 52,5 × 5,7 cm. Les lettres des trois lignes de l'en-tête ont des tailles différentes : elles mesurent 1,8, 1,6 et 2 cm pour la première, la deuxième et la troisième ligne respectivement. Les lettres de l'épigramme mesurent environ 1 cm. Ch. Dunant propose une datation au milieu du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. sur la base de l'écriture. L'épigramme se compose de deux distiques élégiaques que je présente dans l'édition de P. A. Hansen (CEG 627) avec avec quelques améliorations éditoriales (Λυσ<α>νδρί<δ>|η, π αρέσχε<ς>) :

Λυσανδρίδης | Λεωδάμαντος | Ἄνδριος.

σῆς ἀρετῆς μνήμη, Λυσανδρί<δ>|η, | οὔποτε λείψει· |  
 μάρτυρα γὰρ πιστὸν πᾶσι | παρέσχε<ς> Ἄρη,  
 ὅς σε κρατεῖν ἐν ὄπλοις θ[ῆ]κεν· | μοῖραι δὲ δαμασθεῖς |  
 θνήσκεις εὐκλείσας δὲ | Ἄνδρον ἀλιστέφανον.

θ[ῆ]κεν] Dunant, Hansen : θ[άμβει] Chamoux apud Dunant<sup>40</sup>.

De ta valeur, Lysandridès, le souvenir jamais ne disparaîtra, car tu as produit pour tous un témoin digne de foi : Arès, qui t'a accordé de vaincre par les armes. Mais dompté par le Destin, tu meurs après avoir rendu célèbre Andros à la couronne de flots. (traduction de Ch. Dunant légèrement modifiée)

Lysandridès était un militaire. Selon Ch. Dunant, il était peut-être un soldat des troupes macédoniennes en garnison à Érétrie.

L'alphabet employé dans l'inscription est l'alphabet commun, comme on pouvait s'y attendre. La langue de l'épigramme montre soit un emploi précoce de la koinè, soit du dialecte attique, devenu désormais une langue littéraire de

37. IG XII 9, 189 + IG XII Suppl. 189, p. 177.

38. Knoepfler 2001 et 2002.

39. Voir Dunant 1978, p. 26.

40. Comme la première éditrice le reconnaît, θ[ῆ]κεν] est une des intégrations possibles (Dunant 1978, p. 27). Je ne ferai donc pas de conjectures sur l'emploi de l'augment dans cette épigramme.

prestige et aussi une des langues de l'épigramme épigraphique<sup>41</sup>. Le \*ā n'est pas conservé (σῆς ἀρετῆς μνήμη au vers 1), mais on trouve la rétroversion attique (voir au vers 3 le datif μοίραι). Dans l'épigramme, qui emploie une langue poétique (voir plus bas), on ne dégage aucun trait typique d'autres dialectes (eubéen, ionien insulaire ou mélange dialectal typique de la langue épique)<sup>42</sup>. Ni l'alphabet ni la langue ne sont donc employés pour marquer l'identité du défunt, un aspect auquel le commanditaire tient pourtant beaucoup. L'origine étrangère de Lysandridès est en effet mise en évidence par l'ethnique Ἀνδρῖος dans l'en-tête, ainsi que dans le dernier pentamètre, qui souligne le fait que les exploits militaires de Lysandridès ont conféré la renommée à sa patrie (εὐκλείσας δὲ Ἄνδρον ἀλιστέφανον).

Les réminiscences littéraires intra-génériques ainsi que celles qui sont en rapport avec d'autres genres littéraires ont déjà été étudiées de manière détaillée par la première editrice<sup>43</sup>. Je reprends son étude, en mettant à jour les données concernant les éditions et, le cas échéant, en apportant des exemples supplémentaires<sup>44</sup>.

On trouve des épigrammes funéraires qui commencent avec le syntagme σῆς ἀρετῆς à partir du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. : σῆς ἀρετῆς μνημ<ει>δα, | Θεοφίλη, οὐποτε λήσει (CEG 491) ; σῆς ἀρετῆς ἔστηκεν ἐν Ἑλλάδι | πλείστα τρόπαια (CEG 511) ; σῆς ἀρετῆς μνημεῖα, Τελευτία, ἐνθάδε φρουροὶ (CEG 645) ; σῆς ἀρετῆς, Νικοπτολέμη, χρόνος οὐποτε λ[ύ]σει (CEG 603) ; σῆς ἀρετῆς πόλις ἦδε ποθὴν ἔχει (CEG 662). Voir aussi τῆς ἀρετῆς [...] (CEG 886) ; πόλλ' ἀρετῆς μνημεῖα λιπῶν (CEG 474)<sup>45</sup>. On peut aussi ajouter l'épigramme dédicatoire CEG 771 qui commence par [σ]ῆς ἀρετῆς. De l'ensemble des exemples cités, il ressort que l'emploi de οὐποτε au cinquième pied de l'hexamètre suivi par un verbe au futur (λείψει, λήσει, λύσει) peut avoir été formulaire dans les épigrammes épigraphiques. Pour l'emploi du verbe λείπω avec valeur intransitive dans un contexte funéraire, voir *ISmyrna*, 518: τῆς ἀρετῆς οὐχὶ λέλοιπε κλέος.

Le verbe εὐκλείζω a été emprunté aux poètes lyriques. Un parallèle intéressant se trouve dans Bacchylide, 6, 16 : Κέον εὐκλείζας, où le verbe régit aussi

41. Sur l'emploi du dialecte attique comme langue littéraire des épigrammes avant la diffusion à l'époque hellénistique du dialecte ionien comme une des langues poétiques « standard » des épigrammes littéraires et épigraphiques, je me permets de renvoyer à Dell'Oro 2019, en particulier p. 325-331.

42. Des trois épigrammes eubéennes attribuées au IV<sup>e</sup> siècle et recueillies dans CEG, la seule dans laquelle une origine étrangère du défunt n'est pas explicitée, CEG 629, est rédigée en dialecte ionien (ἦβης, προγόνοισι) et ne présente aucun élément exclusivement attique.

43. Voir Dunant 1978, p. 27-28.

44. J'ai pu ajouter CEG 474, 518, 669, 704, 771 et 886 ; *IG* II<sup>2</sup>, 12405 ; *IG* II<sup>2</sup>, 13126.11 ; *AP* 7, 331, 3-4 ; voir les références à Sappho et Pindare dans la note 49.

45. Pour le même syntagme situé ailleurs qu'au début d'une épigramme, ou dont la position est incertaine, voir les deux exemples, déjà cités par Dunant 1978, CEG 495 et 551, 2, ainsi que CEG 669, 518, 4 et 704.

un nom d'île. Voir aussi Tyrtée 12, 24 (participe aoriste avec plusieurs objets directs : ἄστυ τε καὶ λαοὺς καὶ πατέρ' εὐκλείϊσας)<sup>46</sup>. Parmi les épigrammes épigraphiques, voir également les exemples suivants : *CEG* 6 (πατριδα) ; *CEG* 10 (πατριδα) ; *CEG* 83 (πατέρα)<sup>47</sup>.

L'adjectif ἀλιστέφανος « entouré comme d'une couronne par la mer » est très rare. Dans la poésie antérieure à l'épigramme, on le retrouve seulement dans l'hymne homérique à Apollon, vers 410, où le poète emploie le syntagme ἀλιστέφανον πτολίεθρον « ville forte entourée par une couronne marine » pour renvoyer à Ténare<sup>48</sup>, le célèbre cap de Laconie.

La représentation positive dont le dieu Arès bénéficia dans cette épigramme n'est pas usuelle (voir, par exemple, *Il.* 5, 890). En fait, si l'on se borne aux épigrammes, on constate qu'Arès y est souvent représenté comme le dieu responsable de la mort des combattants, comme le montrent plusieurs exemples<sup>49</sup>.

La présence d'un dieu en tant que témoin des qualités que le défunt a montrées pendant sa vie n'est pas très fréquente. L'épigramme de Lysandridès en offre peut-être la première attestation : cf. *GVI* 788, 5 (Bithynie, I<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. : μάρτυρα δ' Ἡρακλέην | [λι]παροῖς ἐνὶ γυμνασίοισ[ι]) ; *GVI* 1283, 6 (Rome, IV<sup>e</sup> s., *IG XIV*, 1424, 6 : μάρτυρα Φοῖβον ἀμύμ<ο>σιν | ἐν σελίδεσσι χαράξας) ; *GVI* 1498 (Pirée, IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ?), *IG II<sup>2</sup>*, 12405 : μάρτυς ἠέλιος καὶ μήτηρ ἠδὲ πατήρ σός, / Πανταλέων, τῆς σῆς εὐκολίας β[ιότ]ω<sup>50</sup>. Par ailleurs, l'image de la Moira qui dompte le mourant est fréquente (voir, par exemple, *Il.* 18, 119, etc.)<sup>51</sup>.

46. Voir aussi *AP* 13, 14, 2.

47. Voir aussi Pfohl 1953, p. 246-247.

48. Cf. également Alexandre d'Éphèse, *SH* p. 15, n° 36 ; Nonn., *Dionysiaques* 40, 521.

49. Cf. *CEG* 145 (Corcyre, environ 600 ?), *CEG* 488 (Athènes, début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ?), *GVI* 33 (Milet, début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), *GVI* 732 (Amphipolis, III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. ?), *GVI* 767 (Chersonèse, fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), *GVI* 843 (Panticapée, II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ?), *GVI* 1004 (Thèbes, I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ?), *GVI* 1149 (Coptos, début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), *GVI* 1224 (Céphale [Attique], environ 540 av. J.-C.), *GVI* 1822 (Thyrrheon, Acarnanie, II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et *GVI* 1918 (Itanos, Crète, II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). Voir aussi *AP* 7, 208, 226, 304, 312 et 443. Une représentation positive ou du moins non négative n'est pas étrangère à la poésie archaïque et se trouve chez Sappho (fr. 111, 5 Lobel et Page) et en particulier chez Pindare (*O.* 10, 15 ; 13, 23 ; *P.* 2, 2 ; *P.* 10, 14 ; 11, 36 ; *N.* 10, 84 ; *I.* 5, 48 ; *I.* 8, 37 ; *I.* 3-4, 33).

50. Voir aussi *AP* 7, 331, 3-4 : χορόν εὐκλέα παιδων, / πιστόν ἐμοῦ βίότου μάρτυρα σωφροσύνης.

51. Pour les épigrammes, voir *GVI* 388 ; 1151, 15 ; 1308, 10 ; 1943, 5 ; 1945, 8-9 ; 1988, 9. Voir aussi *IG II<sup>2</sup>*, 13126, 11.



Fig. 4 : CEG 628. Musée d'Érétrie (inv. ME 1098) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

On peut probablement attribuer au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>52</sup> aussi l'épigramme CEG 628 (voir fig. 4), écrite pour un *mantis*. Elle a été trouvée près de la porte occidentale d'Érétrie, mais ce n'est pas son emplacement originel. Cette inscription écrite dans l'alphabet commun a été gravée sur une base de marbre de 120 × 26 × 60<sup>53</sup> cm trouée sur le dessus. Voici le texte de P. A. Hansen :

μάντιν ἀμώμητον Δελφὸν γένος ἐνθάδε Λεῦκον |  
 υἱὸν Σωσιμένεος γαῖα χυτὴ κατέχει.

Ici le tertre recouvre Leukos, devin irréprochable, originaire de Delphes, fils de Sosiménès.

Leukos est un *mantis* qui vient de Delphes, si γένος indique sa naissance, ou appartient à une famille de *manteis* originaires de Delphes, si γένος indique plutôt la parentèle. La profession de *mantis* pouvait en effet être héréditaire. Les *manteis* n'étaient pas normalement liés à un sanctuaire spécifique et ils pouvaient offrir leur assistance où ils le voulaient. Rappelons, comme exemples célèbres, celui de Tisaménos d'Élide qui interprétait les signes pour les Lacédémoniens ou celui d'Aristandros de Telmessos (Lycie) qui exerça au service d'Alexandre le Grand. P. Kett considère Leukos comme originaire de Delphes<sup>54</sup>.

Cette épigramme est très courte et aucun trait spécifique ne permet de reconnaître un dialecte en particulier, sinon une langue ionienne poétique (le vocalisme ionien de χυτή, l'absence de contraction dans le génitif Σωσιμένεος et le mot poétique γαῖα). Il n'y a aucune forme qui puisse être attribuée exclusivement au dialecte de Delphes, et qui ne soit pas également présente en eubéen, ou en attique ou dans la koinè, comme l'auraient été par exemple la variante Δαλφός ou le génitif en -εως (pour un anthroponyme comme Σωσιμένης) : cf. [ἐ]ν Δαλφοῖς (FD III 1, 294, 13) et Δάτυν Τιμογένεως

52. E. Ziebarth attribue cette épigramme au IV<sup>e</sup> siècle sur base paléographique.

53. Voir IG XII 9, 291.

54. Comme Kett 1966, p. 57-58 le reconnaît, on ne sait rien sur ce *mantis* à part ce qu'en dit cette épigramme.

(*FD* III 5, 20, 75). La forme Σωσιμένεος est compatible avec l'eubéen. Elle ne l'est pas avec l'attique et la koinè ionienne-attique. Toutefois, comme il peut aussi s'agir d'un trait poétique, il est impossible d'exclure que ces deux dialectes aient été à la base de la rédaction de cette épigramme. D'ailleurs, les données linguistiques qu'on peut tirer des noms propres sont insuffisantes pour dater des inscriptions et on n'a pas pour Érétrie de parallèles pour le IV<sup>e</sup> siècle en dehors de cette catégorie. Le génitif Ηερακλέος attesté dans la dédicace érétrienne *IG* XII 9, 272, du début du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., corroboré par le génitif τεμένεος du règlement pour le sanctuaire d'Oropos, *I.Oropos* 277 (l. 32), du début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>55</sup>, atteste que la forme sans contraction est celle qui, à l'origine, était propre au dialecte eubéen. La forme avec contraction est attestée à Érétrie à partir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. : Ἀντιγένης Ἐπιχάρους (Dunant 1978, n° 116)<sup>56</sup>.

L'adjectif ἀμώμητος, attesté dès Homère (*Il.* 12, 109), appartient au langage poétique, même si ce n'est pas de manière exclusive. L'expression γαῖα χυτή, désignant le « tertre » qui recouvre le défunt, se retrouve dans la langue épique, où les deux mots sont toutefois toujours séparés par une préposition : χυτή κατὰ γαῖα (*Il.* 6, 464 ; 14, 114) ou χυτήν ἐπὶ γαῖαν (*Il.* 23, 256 ; *Od.* 3, 258). Dans les épigrammes *CEG* 69 et *CEG* 739, la séparation des deux mots est respectée (χυτή κατὰ γαῖα).

Par rapport à la métrique, on remarquera que les voyelles ε et ο à la fin de la première moitié du pentamètre dans l'épigramme appartiennent à la même syllabe (synérèse).

Comme on vient de le montrer, il est difficile de donner un nom précis à la langue employée dans les deux dernières épigrammes. *CEG* 627 est rédigée en attique ou dans une koinè précoce, *CEG* 628 est trop court pour qu'on puisse même oser une hypothèse qui aille au-delà du constat que le rédacteur a employé la langue ionienne poétique. Dans tous les cas, ces épigrammes du IV<sup>e</sup> siècle montrent déjà que l'expression d'une identité étrangère ne passait plus à travers l'alphabet et le dialecte. Cela semble dû au fait que les tendances à l'emploi d'un alphabet et d'un dialecte communs neutralisaient dès le départ les différences locales. Il faut toutefois remarquer que les langues littéraires continueront à employer des traits tirés de différents dialectes. En particulier, à l'âge hellénistique, l'épigramme émerge pleinement en tant que genre littéraire et différentes langues poétiques se développent. Les dialectes – même si c'est par le biais de traits stéréotypés – continuent à jouer un certain rôle par

55. Knoepfler 1988, p. 233.

56. Ni le génitif Χαίρεφάνους (*IG* XII 9, 191A, 28, 29, 36, 38) ni le génitif [A]νδροσθένους (*IG* XII 9, 198, 9) ne peuvent être utilement employés pour tirer des conclusions sur la forme du génitif à Érétrie, comme semble le faire Del Barrio 1987, p. 363-364, car même si l'origine de Chairéphanès n'est pas connue, il semble un étranger par rapport aux Érétriens, et [A]νδροσθένους est le patronyme d'un homme de Lampsaque.

rapport à la définition des identités<sup>57</sup>. Ainsi il est tout à fait opportun de vérifier quelles solutions ont été adoptées en Eubée dès l'époque hellénistique. Parmi les autres épigrammes funéraires pour des étrangers trouvées en Eubée, trois appartiennent à l'époque hellénistique, et l'une est datée de l'époque romaine.

## 5. Les épigrammes des époques hellénistique et romaine

L'épigramme *SEG* 27, 571 (voir fig. 5a et 5b), trouvée dans un terrain privé à Chalcis, a été publiée pour la première fois, sans commentaire, par A. K. Choremis (1973, p. 300). La stèle sur laquelle l'épigramme est gravée mesure 75 × 31 cm. En se fondant sur le type de support (une « stèle à fronton non détourné et à rosettes ») et sur la forme des lettres, D. Knoepfler (1988, p. 234 ; *Bull.Ép.* 2007 n° 330, p. 683-684) a daté l'épigramme au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. D'après ce savant, « les caractères menus, avec lettres rondes encore plus petites et apices marqués, invitent à ne pas descendre après 150 » (p. 684). Grâce à une étude approfondie, D. Knoepfler a pu améliorer l'édition d'A. K. Choremis<sup>58</sup>. Je présente ici le texte avec ses propositions : il précise que la pierre porte à la ligne 4 ΕΙΚΟΣΙ au début (pour εἴκοσι) et ἀπνευστεί à la place de ἀπνευστί<sup>59</sup>.

Ἀσκληπιάδης  
Ἀναξίππου  
Ἐφέσιος

Εἴ(ι)κοσι καὶ δὺ' ἔτη ζήσας πολὺν οἶνον ἀπνευστεί  
ἄκρατον πίνων αἴμ' ἀνάγων ἔθανον  
υἱός Ἀναξίππου· κληζὼν δ' Ἀσκληπιάδην με  
οὔνομα καὶ πατέρων ἦν γένος ἐξ Ἐφέσου.

À l'âge de vingt-deux ans, ayant bu beaucoup de vin pur sans reprendre mon souffle, je suis mort d'une hémorragie, fils que j'étais d'Anaxippos. On m'appelait Asklépiadès, et par mes ancêtres j'étais d'Éphèse.

57. Voir l'étude devenue classique de Sens 2004 sur les « dorismes » dans les épigrammes de Posidippe.

58. Pour la discussion sur le texte et le sens de cette épigramme, voir le débat qui a suivi l'*editio princeps* : Miller 1979, Meillier 1980, Stefanis 1982, Vérilhac 1982, Schmid 2006. Voir aussi *SEG* 32, 850 et *SEG* 38, 865.

59. Cette variante de l'adverbe, attestée aussi chez Démosthène (*Sur la couronne* [= 18] 308, 10), est rarissime. Cf. également la variation ὄνομαστί et ὄνομαστέι. À propos de cette terminaison adverbiale, voir Schwyzer 1939, p. 623 et Threatte 1980-1996, vol. 2, p. 393-394.



Fig. 5a : *SEG* 27, 571. Musée de Chalcis (inv. MX 2326) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

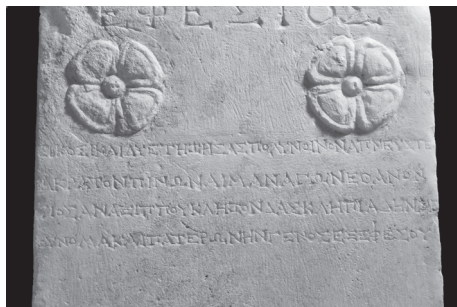


Fig. 5b : *SEG* 27, 571 (détail) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

Pour ce qu'on peut en juger, la langue de cette épigramme est l'ionien littéraire : voir οὔνομα avec allongement métrique déjà homérique ou le verbe κλήζω, bien attesté en poésie (même s'il ne l'est pas de manière exclusive). L'origine du défunt est soulignée dans l'en-tête (Ἐφέσιος), ainsi que dans le dernier pentamètre par le biais d'une périphrase (πατέρων ἦν γένος ἔξ Ἐφέσου).

L'épigramme *IG* XII 9, 289 (voir aussi *GVI* 1518 et Vérilhac 1978-1982, vol. I, n° 60) a été gravée sur une stèle de marbre blanc qui mesure 64 × 33 × 7,5 cm. La hauteur des lettres de l'en-tête est de 2 cm, celle des lettres du texte est de 1,2 cm avec un interligne de 0,5 cm<sup>60</sup>. La stèle est très usée au milieu sur toute la hauteur. Les lettres sont ornées par des apices (voir fig. 6). L'inscription remonte à la période entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Le texte présenté ici correspond à celui de *IG* XII 9, 289 avec les ajouts dans *IG* XII *Suppl.*, 289, p. 186<sup>61</sup> :

60. Voir Vérilhac 1978-1982, vol. I, n° 60, p. 89.

61. A.-M. Vérilhac publie un texte normalisé qui ne reflète pas avec précision ce qui est écrit sur la pierre.

Δημήτριος  
Ποσειδωνίου.

Δῆλος μὲν σ' ἔθρεψ[ε], πάτρης δὲ | νομίζῃ Αἰθηνῶν  
 Δημήτριε, | ἐγ δὲ [γ]ονῆς εἶδος ἔφυς χαρῆς |  
 παιδείῃ τ' εὖ πάσῃ [ἐ]πέπρεπες | ἠδὲ καὶ αἰδοῖ |  
 ἥλικας· ἐνδεχέτης δ' ἤλυθες εἰς Αἴδην.  
 σὸς δὲ πατὴρ οἰκτρὸν Ποσειδῶνιος | ἦμαρ ἐσεῖδεν 5  
 μήτηρ τε | Εἰρήνη σε[ῖ]ο κα[τ]οιχομένου. |  
 ἀλλ' Ἑρμῆ Μαίης τ[έ]κος ἄφθιτον | εὐφρονι [θ]υ[μῶι]  
 [γ]λαίης ἐγ κόλποις [ἀμφ]αγάπαζε κόρον.

Démétrios fils de Posidonios. Délos t'a nourri, et pour patrie tu reconnais Athènes, Démétrios ; dès ta naissance, ta beauté fit de toi un être charmant ; dans toutes les études tu surpassais les enfants de ton âge, par ta réserve aussi ; mais, âgé de onze ans, tu as gagné l'Hadès, et ton père Posidonios, ainsi que ta mère Iréné, ont vu le triste jour de ta disparition. Hermès, immortel enfant de Maia, que ton cœur bienveillant, dans le sein de la terre, entoure d'affection un jeune garçon. (traduction d'A.-M. Vérilhac)



Fig. 6 : IG XII 9, 289. Musée d'Érétrie (inv. ME 1100) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

Comme dans le cas de *CEG 77*, cette épigramme présente la distinction entre la patrie (πάτριος δὲ | νομίζῃ Ἀθηνῶν), le lieu où le défunt est né, et le lieu où il a grandi (Δήλος μὲν σ' ἔθρεψ[ε]). D'après A.-M. Vérilhac (1978-1982, vol. II, p. 84), les parents de Démétrios seraient des Athéniens qui auraient fait un long séjour à Délos<sup>62</sup>. Aucune mention du lieu du décès de Démétrios n'est faite dans l'épigramme.

La langue est l'ionien littéraire typique de nombre d'épigrammes dès l'âge hellénistique, dans lequel on retrouve des influences dites « épiques ». Les traits attiques caractéristiques de la koinè ionienne-attique sont évités au bénéfice des équivalents ioniens (παιδείη, non παιδεία ; γαίης, non γαίας). Le rédacteur n'emploie donc pas le dialecte pour transmettre des informations sur l'origine athénienne de Démétrios. Là où il a le choix – à savoir, là où les formes sont équivalentes du point de vue métrique – il choisit la variante ionienne. Au vu de la date de composition, il me semble plus probable que le choix de l'ionien soit dû à des raisons esthétiques – l'emploi de l'ionien permet d'élever le style –, plutôt qu'à des raisons identitaires. On trouve en fait à la fin de l'épigramme la forme κόρος « jeune garçon » où l'ionien – comme d'ailleurs d'autres dialectes, littéraires ou non – aurait eu κοῦρος : cette forme – qui n'est pas en soi exclusivement attique – s'explique bien ici comme due à l'influence de la koinè. Cette variante a été employée, il me semble, pour des raisons contingentes – ici la contrainte métrique<sup>63</sup>. Comme je l'ai anticipé plus haut, la langue accueille des formes compatibles avec certains traits de la poésie épique de tradition ionienne, bien qu'ils soient caractéristiques également d'autres genres littéraires : par exemple, la conjonction ἠδέ, le génitif σε[ι]ο, le mot poétique ἦμαρ. Soulignons enfin la présence de deux graphies non standard. La graphie -ης pour -εις dans l'adjectif χαρίης qui indique une prononciation itacisée du suffixe. Enfin, à la place de ἐνδεχέτης<sup>64</sup>, on aurait attendu ἐνδεκέτης, car le mot vient de ἐνδεκα « onze » et de ἔτος « an » (voir ἐνδεκαετής dans une autre inscription)<sup>65</sup>.

62. Il se peut aussi que le père de Démétrios ait obtenu la citoyenneté athénienne.

63. Si le rédacteur avait voulu souligner l'origine de Démétrios, il aurait sûrement employé des formes avec rétroversion attique plus haut.

64. Voir aussi *GVI 745*, 3 (cf. également *IGUR III*, 1243, 4) : ἐνδεχ' ἔτη [ζ]ήσας « ayant vécu onze années ».

65. *IG XII 5*, 860, 42 (Ténos). Cette graphie a pu peut-être se produire pour une association sonore avec le verbe ἐνδέχομαι/ἐνδέκομαι « prendre sur soi, accueillir ».



Fig. 7a : IG XII 9, 294. Musée d'Érétrie (inv. ME 1172) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

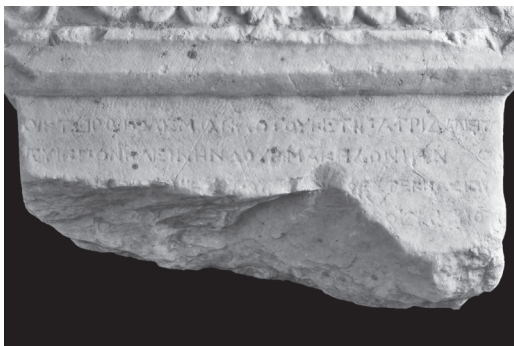


Fig. 7b : IG XII 9, 294 (détail) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

Une troisième épigramme d'un étranger de l'époque hellénistique a été retrouvée en Eubée. Il s'agit de IG XII 9, 294 (cf. *GVI* 1191) qui a été gravée sur une stèle de marbre blanc qui mesure 65 × 46 × 14 cm. Les lettres mesurent 1,2 cm et présentent des apices. L'inscription a été datée entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Voici le texte de l'édition d'E. Ziebarth (voir fig. 7a et 7b) :

οικτείρω Πολέμωνα, ὅτ' οὐκέτι πατριδα νεῖτα[ι],  
 εὖιππον, κλεινήν δου[ρι] Μακεδονίην  
 [- ∞ - ∞ - -]ω θυγ[άτηρ σ]φε ἐτέκνωσεν  
 [- ∞ - ∞ μίτον Μοῖρα κ]αθεῖλε βίου.

J'ai de la compassion pour Polémon, car il ne reverra plus sa patrie, renommée pour ses chevaux, la Macédoine, célèbre pour ses armes [...] sa fille l'a (ou les a) engendré(s) [...] le Destin lui a pris la vie.

D'après le peu que l'on peut encore lire de cette épigramme, il semble que son rédacteur ait employé la même langue que celle que nous venons de décrire : une koinè ionisante avec des traits de la langue dite « épique ». On remarquera l'absence de rétroversion dans Μακεδονίην, la présence de formes qu'on peut faire remonter jusqu'à la langue épique homérique (δου[ρι]) ainsi que celle d'autres formes poétiques plus récentes (κλεινήν). Dans la référence qu'il fait à un lieu (par exemple *Pi.*, *P.* 4, 2), l'adjectif principalement poétique εὖιππος est d'emploi plus récent que lorsqu'il se réfère à une personne (« qui a de beaux chevaux », par exemple *h.Ap.* 210)<sup>66</sup>.

La forme pronominale σφε est poétique. Elle correspond soit à un pluriel (équivalent de σφέας/σφέας, voir par exemple *Il.* 19, 265), soit à un singulier

66. Voir de Lamberterie, 1990, p. 760-761, § 252.

(équivalent de αὐτόν ou ἔ/έ, voir par exemple Pi., *I*. 6, 74)<sup>67</sup>, mais l'état du texte ne permet pas de trancher. Il s'agit probablement soit d'un seul, soit de plusieurs petits-fils de Polémon, qui se seraient occupés de ses funérailles et de son tombeau. Par ailleurs, la construction du verbe νέομαι avec l'accusatif est rare. On la retrouve dans *Il*. 7, 335 : [...] ὅτ' ἂν αὐτε νεώμεθα πατρίδα γαῖαν « quand nous rentrerons dans notre patrie ».

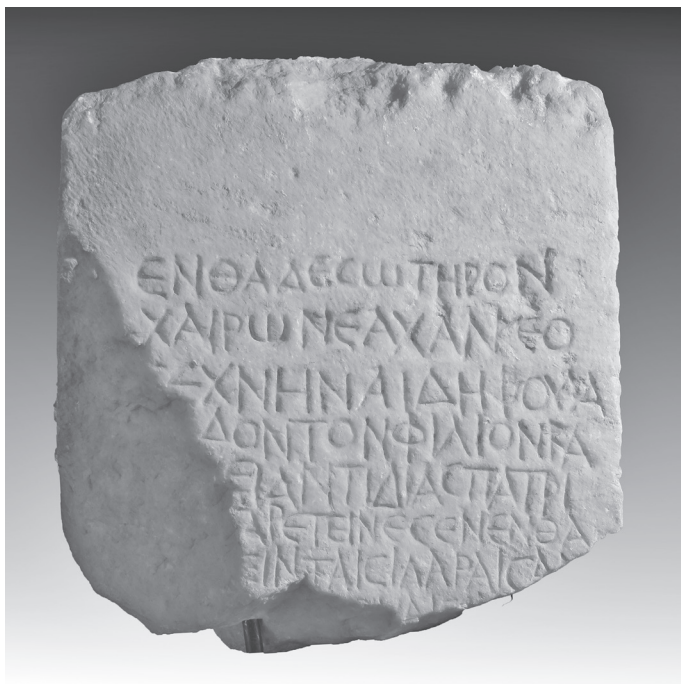


Fig. 8 : IG XII 9, 1241. Musée de Chalcis (inv. ΑΕΣΑ 179) – © Ministère grec de la Culture et du Sport / Éphorie des Antiquités d'Eubée. Cliché A. Skiadaressis

Les épigrammes de l'âge hellénistique que l'Eubée nous a livrées confirment donc la tendance déjà dégagée pour les épigrammes du IV<sup>e</sup> siècle à ne pas transmettre d'informations sur l'origine du défunt par le biais de la langue.

La dernière épigramme que je présenterai est IG XII 9, 1241 (GVI 579 ; voir fig. 8). Sa datation me paraît incertaine, entre époque hellénistique et époque romaine ; inscrite sur une plaque de marbre qui mesure 36 × 33 × 9<sup>68</sup> cm,

67. Cet emploi est plus rare et ne se trouve pas chez Homère (voir *LSJ*, s.u. σφεῖς).

68. Voir Gregory 1979, p. 270.

elle a été retrouvée employée dans l'église de Saint-Constantin près de Lipsos<sup>69</sup> et se trouve aujourd'hui au musée de Chalcis. W. Peek l'attribue au III<sup>e</sup> siècle, mais Welcker (1845, p. 238), sur la base de la forme des lettres, pense de manière plus large à l'époque romaine. Alpha, delta et lambda prolongent leur trait droit vers le haut. Epsilon, sigma et oméga présentent une forme arrondie. Il y a une ligature (ΠΕ) à la sixième ligne. Une datation à l'époque hellénistique, peut-être tardive, ne me semble pas à exclure, car ces traits de l'écriture ne sont pas seulement employés à l'époque impériale. Je présente ici le texte de l'édition de Peek :

ἐνθάδε Σώτηρον | Χαιρωνέα χαλκεοτέχνην  
 Αἰδηψοῦ δά| [πε]δον τὸν φίλιον κα[τέ]χει  
 ἀντ' ἰδίας πατρί| [δος] γὰρ ἐπέειπεν ἐνθά[δε ναί]ειν  
 ταῖς Ἰλαραῖς αἰ[εὶ τῆ]δε πέλα[ς] Ναΐσιν.

[εἰ –]ἐγαίσιγ[~ –] Ziebarth.

Ici la terre d'Aidepsos recouvre notre cher Sotéros, de Chéronée, habile à travailler l'airain. En effet, à la place de sa propre patrie, il a choisi de vivre en ce lieu, toujours près ici des Naïades joyeuses.

La région autour d'Aidepsos, dans le nord de l'Eubée, était connue pour ses bains ainsi que pour ses ressources minérales. De là provient la référence aux « Naïades joyeuses ». Vraisemblablement, Sotéros était un artisan qui avait quitté sa patrie, Chéronée dans la Béotie voisine, pour venir travailler en Eubée. On remarque l'insistance sur les adverbes de lieu déictiques. Le premier ἐνθάδε est formulaire dans les inscriptions funéraires et renvoie au lieu où se trouve le tombeau. Le deuxième ἐνθάδε, ainsi que τῆδε, si l'intégration est correcte, font référence de manière plus générale à la région d'Aidepsos. Le fait que Sotéros l'ait choisie « à la place de sa propre patrie » permet au poète de la célébrer. Cela n'était pas le cas dans les épigrammes précédentes dans lesquelles on ressent plutôt du chagrin pour la mort qui a eu lieu loin de la patrie.

Par rapport aux épigrammes examinées jusqu'ici, on remarquera que la koinè n'a pas été ionisée. La rétroversion n'est pas évitée : ἰδίας, au lieu de l'ionien ἰδίης. On signale plusieurs mots poétiques, comme le substantif δάπεδον, qui peut être accompagné par des noms de lieu au génitif. Par exemple, τὸ δάπεδον τῆς πόλιος chez Hérodote 4, 200 ; Συρίης δάπεδον dans l'épigramme de Posidippe AP 12, 131. Il peut être aussi accompagné par un adjectif qui indique la provenance : Βοιωτῶν δάπεδον dans une autre épigramme de l'*Anthologie* (7, 245). Le substantif χαλκεοτέχνης est également

69. Il s'agit d'un village construit sur (ou près) de l'antique ville d'Aidepsos. Voir Gregory 1979, p. 255-259.

un mot poétique qu'on retrouve seulement dans Quintus de Smyrne (2, 440) où il est épithète d'Héphaïstos et se trouve dans la même position métrique en fin de vers. L'absence de contraction renvoie également – à cette date – au langage poétique. L'accusatif Χαίρωνέα peut être interprété comme un trait de la koinè ionienne-attique. Dans la langue homérique, on trouve -ῆα. Ναῖσιν apparaît chez Pindare et dans la langue de la tragédie, mais aussi en prose : voir Pi., P. 9, 16, Eur., *Hel.* 187 (lyr.), Str. 10, 3, 10 et Paus. 8, 4, 2, 28. Signalons que le dialecte ionien littéraire aurait employé la forme avec voyelle moyenne longue Νηῖς, alors qu'ici la voyelle est brève.

On remarque enfin la graphie ἐπέινεσεν pour ἐπήνεσεν avec abrégement de la diphtongue longue, si elle n'est pas une banale erreur de EI pour H<sup>70</sup>.

## 6. Réflexions sur les résultats obtenus et perspectives de recherche

L'ensemble des épigrammes commanditées par ou pour des étrangers en Eubée comprend pour le moment huit inscriptions exclusivement funéraires. Elles s'étalent sur plusieurs siècles, du début du v<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque hellénistique avancée, au moins, et permettent ainsi de suivre l'évolution des pratiques épigrammatiques et épigraphiques.

Pour les épigrammes les plus anciennes, on a pu remarquer l'emploi d'un alphabet et de traits dialectaux non eubéens compatibles de manière générale avec l'origine des défunts. Des recherches ultérieures sur les épigrammes d'autres régions devraient permettre d'établir si le fait de marquer une différence signifiait reproduire exactement les traits de l'écriture et de l'alphabet de sa propre patrie ou si, comme semblent l'indiquer *CEG* 77 et *CEG* 108, l'essentiel était plutôt de s'inspirer des pratiques épigraphiques étrangères sans (pouvoir ?) les reproduire. Le public de ces épigrammes était d'ailleurs composé surtout d'Eubéens et Athéniens. Loin d'être une règle codifiée, le renvoi à l'identité du commanditaire et/ou du défunt à travers l'alphabet et le dialecte est néanmoins un procédé sémiotique riche d'intérêt et qui a encore besoin d'être étudié en détail sur un plus vaste corpus.

Au milieu du iv<sup>e</sup> siècle, un changement significatif a lieu : dans les épigrammes eubéennes pour des défunts étrangers – *CEG* 627 et *CEG* 628 –, ni l'écriture ni les traits dialectaux ne sont plus employés pour renvoyer à une identité non eubéenne. On a en fait constaté l'absence de tout renvoi aux dialectes non ioniens-attiques dans l'épigramme *CEG* 628 pour un défunt originaire de Delphes. Suite à la diffusion de l'alphabet commun et, un peu plus tard, à celle de la koinè à base ionienne-attique, on ne ressent plus la nécessité

70. La forme avec cette graphie est attestée notamment dans une inscription attique datée autour de l'année 209 av. J.-C., *IG* II<sup>2</sup>, 1304, 10 (*I.Eleusis* 211, 11). Voir aussi, par exemple, τεῖ pour τη dans la même ligne. Voir aussi ἐπεί[νεσεν] dans *IG* II<sup>3</sup>, 1049, 2.

de marquer une différence, car les traits locaux ont peu à peu disparu de la pratique épigraphique et épigrammatique. L'identité étrangère n'est toutefois pas devenue moins importante que dans le passé : elle continue à être rappelée dans les en-tête, quand il y en a, ainsi qu'à être revendiquée et célébrée dans les épigrammes. À partir de ce moment, la langue des épigrammes eubéennes peut être définie selon le cas comme une koinè ou une koinè ionisée, souvent mélangée à des formes dites « épiques ».

L'origine ionienne des défunts des épigrammes de l'époque hellénistique *SEG* 27, 571 et *IG* XII 9, 289 n'aide pas à se faire une idée de la possibilité d'un recours à des formes dialectales pour marquer l'identité. Comme déjà pour *CEG* 628, il n'y a aucun trait non ionien-attique dans une épigramme de l'époque hellénistique tardive comme *IG* XII 9, 294 pour un défunt qui vient de Macédoine. Si on considère qu'à l'époque hellénistique, l'épigramme s'est désormais développée en tant que genre littéraire reconnu et que les dialectes non ioniens-attiques, en particulier ce qu'on pourrait définir comme le « dorien littéraire », étaient employés par des épigrammatistes renommés pour renvoyer – entre autres – aux origines de certains personnages, on aurait pu s'attendre à l'emploi de ces traits « doriens ». Il reste difficile de dire si leur absence est un fait de genre – la langue ionienne-épique est aussi une des langues de l'épigramme littéraire – ou un choix de ne pas marquer l'identité.

La dernière épigramme, *IG* XII 9, 1241, de datation incertaine – entre l'époque hellénistique et l'époque romaine –, révèle l'emploi de la koinè ionienne-attique comme fonds linguistique. L'étude de l'emploi de la koinè ionienne-attique en concurrence avec le dialecte ionien-épique est un sujet qui mériterait d'être approfondi dans un corpus plus vaste d'épigrammes.

Francesca DELL'ORO

*Université de Lausanne et Harvard's Center for Hellenic Studies*

#### Abréviations

*Bull. Ép.* = « Bulletin épigraphique ». Chronique bibliographique de la *Revue des Études Grecques*.

*CEG* = Hansen P. A., *Carmina epigraphica graeca I: saeculorum VIII-V a. Chr. n. II: saeculi IV a. Chr. n.*, 1983-1989, Berlin – New York.

*GVI* = Peek W., *Griechische Versinschriften*, 1955, Berlin.

*FD* III = *Fouilles de Delphes* III.1-6. Épigraphie, 1929-1976, Paris.

*I.Eleusis* = Clinton K., *Eleusis. The Inscriptions on Stone. Documents of the Sanctuary of the Two Goddesses and Public Documents of the Deme*, 2005-2008, Athènes.

*IG* II<sup>2</sup> = Kirchner J., *Inscriptiones Graecae II et III. Inscriptiones Atticae Euclidis anno posteriores* 1-3, 1913-1940, 2<sup>e</sup> éd., Berlin.

*IG* II<sup>3</sup>, 1 = Bardani V. N., Byrne S. G., Lambert S. D., Osborne M. J., Tracy S. V., *Inscriptiones Graecae II et III. Inscriptiones Atticae Euclidis anno posteriores*. Pars I.

- Leges et decreta. Fasciculus IV. Leges et decreta annorum 300/299-230/229*, 2015, 3<sup>e</sup> éd., Berlin.
- IG IV<sup>2</sup> 2 = Hallof K., *Inscriptiones Argolidis 2. Inscriptiones Aeginae insulae*, 2007, Berlin.
- IG XII 9 = Ziebarth E., *Inscriptiones insularum maris Aegaei praeter Delum*. Fasc. 9 : *Inscriptiones Euboeae insulae*, 1915, Berlin.
- IGDS I = Dubois L., *Inscriptions grecques dialectales de Sicile : contribution à l'étude du vocabulaire grec colonial*, 1989, Rome.
- IGUR = Moretti L., *Inscriptiones Graecae urbis Romae I-IV*, 1968-1990, Rome.
- I.Oropos* = Petrakos V. Ch., *Οι επιγραφές του Ωρωπού*, 1997, Athènes.
- LfgfE* = Snell B. et al., *Lexikon des frühgriechischen Epos*, 1955-2010, Göttingen.

## Bibliographie

- Bartoněk A., 1971 : « Das Ostargolischen in der räumlichen Gliederung Griechenlands », dans R. Schmitt-Brandt (dir.), *Donum Indogermanicum. Festgabe für Anton Scherer zum 70. Geburtstag*, Heidelberg, p. 118-122.
- Baumbach M., Petrovic A. et Petrovic I. (dir.), 2010 : *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge.
- Bowie E., 2010 : « Epigram as narration », dans Baumbach, Petrovic et Petrovic (dir.), 2010, p. 313-384.
- Buck C. D., 1913 : « The interstate use of the Greek dialects », *CPh* 8, p. 133-159.
- , 1923 : « A question of dialect mixture in the Greek epigram », dans ANTIΔΩΡΟΝ. *Festschrift Jacob Wackernagel zur Vollendung des 70. Lebensjahres am 11. Dezember 1923 gewidmet von Schülern, Freunden und Kollegen*, Göttingen, p. 132-136.
- Cassio A. C., 2007 : « Scultori, epigrammi e dialetti nella Grecia arcaica : la stele di Mnasitheos (SEG 49, 1999, no. 505) », dans G. Lozza et S. Martinelli Tempesta (dir.), *L'Epigramma greco. Problemi e prospettive*, Milan, p. 1-18.
- Choremis A. K., 1973 : « Αρχαιότητες και μνημεία Ευβοίας », *AD* 28 B1 (1973) [1977], p. 294-306.
- del Barrio Vega M. L., 1987 : *El dialecto de Eubea*, Madrid.
- Dell'Oro F., 2019 : « Choix d'auteur. Les langues de l'épigramme épigraphique après 400 avant J.-C. et la marge de liberté des rédacteurs par rapport aux traits dits "épiques" », dans A. Willi (dir.), *Formes et fonctions des langues littéraires en Grèce ancienne*, Genève, p. 319-357.
- Diels H., 1908 : « Die Stele des Mnasitheos », *Sitzungsberichte der Königlich-Preußischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, p. 1040-1046.
- Dunant Ch., 1978 : « Stèles funéraires », dans *Eretria VI*, Berne, 1978, p. 21-61.
- Garulli V., 2012 : *Byblos lainee. Epigrafia, letteratura, epitafo*, Bologne.
- Gregory T. E., 1979 : « Roman inscriptions from Aidepsos », *GRBS* 20, p. 255-277.
- Jeffery L. H., 1990 : *The Local Scripts of Archaic Greece. A Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to the Fifth Centuries B.C.*, édition révisée avec un supplément de A. W. Johnston, Oxford.
- Johnston A.W. et Andreiomenou A. K., 1989 : « A Geometric Graffito from Eretria », *ABSA* 84, p. 217-220.
- Kaczko S., 2016 : *Archaic and Classical Attic Dedicatory Epigrams. An Epigraphic, Literary and Linguistic Commentary*, Berlin.

- Kett P., 1966 : *Prosopographie der historischen griechischen Manteis bis auf die Zeit Alexanders des Grossen*, Erlangen.
- Knoepfler D., 1988 : *Compte rendu de SEG* 31 (1981), 32 (1982), 33 (1983), *Gnomon* 60, p. 222-235.
- , 2001 : « Loi d'Érétrie contre la tyrannie et l'oligarchie (première partie) », *BCH* 125, p. 195-238.
- , 2001 : « Loi d'Érétrie contre la tyrannie et l'oligarchie (deuxième partie) », *BCH* 126, p. 149-204.
- Kourouniotis K., 1897 : « Επιγραφαί Ερετρίας », *AE*, p. 143-163.
- de Lamberterie Ch., 1990 : *Les adjectifs grecs en -υς : sémantique et comparaison*, Louvain-la-Neuve.
- Launey M., 1949-1950 : *Recherches sur les armées hellénistiques*, Paris.
- López Eire A., 1993 : « De l'attique à la koiné », dans Cl. Brixhe (dir.), *La Koiné grecque antique*. 1. *Une langue introuvable ?*, Nancy, p. 41-57.
- , 1996 : « L'influence de l'ionien-attique sur les autres dialectes épigraphiques et l'origine de la koiné », dans Cl. Brixhe (dir.), *La Koiné grecque antique*. 2. *La concurrence*, Nancy, p. 7-42.
- Luraghi N., 2010 : « The Local Scripts from Nature to Culture », *ClAnt* 29, p. 68-91.
- Meillier C., 1980 : « Un cas médical dans une inscription funéraire », *ZPE* 38, p. 98.
- Miller S. G., 1979 : « Drinking Uncut-Wine... to Death: Unpublished Greek Epigram for a Youth from Ephesus », *AncW* 2, p. 29-30.
- Parker R., 1999 : « Mantis », *Der Neue Pauly*, vol. 7, Stuttgart, col. 834-836.
- Pfohl G., 1953 : *Untersuchungen über die attischen Grabinschriften*, Hambourg.
- Reber K., Hansen M. H. et Ducrey P., 2004 : « Euboea », dans M. H. Hansen et Th. H. Nielsen (dir.), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford – New York, p. 643-663.
- Schmid S. G., 2006 : *Eretria XVI. Boire pour Apollon. Céramique hellénistique et banquets dans le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros*, Bâle.
- Schwyzler E., 1939 : *Griechische Grammatik I: Allgemeiner Teil, Lautlehre, Wortbildung. Flexion*, Munich.
- Sens A., 2004 : « Doricisms in the New and Old Posidippus », dans B. Acosta-Hughes, E. Kosmetatou et M. Baumbach (dir.), *Labored in Papyrus Leaves. Perspectives on an Epigram Collection Attributed to Posidippus (P. Mil. Vogl. VIII 309)*, Washington, DC, p. 65-83.
- Stefanis J., 1982 : « Epigraphische Bemerkungen », *ZPE* 49, p. 133-135.
- Svenbro J., 1988 : *Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*, Paris.
- Threatte L., 1980-1996 : *The Grammar of Attic Inscriptions* 1. *Phonology* 2. *Morphology*, Berlin – New York.
- Thumb A. et Kieckers E., 1932 : *Handbuch der griechischen Dialekte I*, Heidelberg.
- Trümpy C., 2010 : « Observations on the Dedicatory and Sepulchral Epigrams, and their Early History », dans Baumbach, Petrovic et Petrovic (dir.), 2010, p. 167-179.
- Vérilhac A.-M., 1978-1982 : ΠΑΙΔΕΣ ΑΩΠΟΙ. *Poésie funéraire*, Athènes.
- , 1982 : « Une victime des médecins ? », dans G. Sabbah (dir.), *Médecins et médecine dans l'Antiquité*, Saint Étienne, p. 159-161.
- Welcker F. Th., 1845 : « Spicilegium epigrammatum Graecorum », *RhM* 3, p. 234-275.
- Volkman H., 1938 : « Ein Spartanergrab in Eretria (zu IG XII/9 286) », *Klio* 31, p. 244-249.
- West M. L., 1982 : *Greek Metre*, Oxford.

## RÉSUMÉS

Eleonora SANTIN. – Les « langues » de la poésie épigraphique (p. 11-25)

Cet article ouvre le dossier « Langue poétique et formes dialectales dans les inscriptions versifiées grecques » qui se compose de sept contributions centrées sur les aspects linguistiques des poèmes épigraphiques. L'objectif de cette introduction est de poser les termes du débat actuel sur un sujet qui n'a jamais été abordé en tant que tel dans un ouvrage collectif et de présenter les apports de la discussion menée lors d'une journée d'étude qui a eu lieu à Lyon le 15 juin 2018. L'intérêt d'un tel dossier réside dans l'approche originale de ses contributions qui ne cherchent pas une norme à tout prix, mais observent une réalité extrêmement nuancée pour y découvrir éventuellement des tendances d'ordre général ou propres à un cadre local ou régional ; le thème des aspects linguistiques des inscriptions versifiées nécessitait d'être exploré à nouveau à la lumière des découvertes archéologiques plus récentes, des nouvelles contributions scientifiques et notamment des acquis sur l'importance des contextes géographique, chronologique, monumental et culturel des textes.

Sara KACZKO. – Si loin, si proche : traits locaux et aspirations “internationales” dans les épigrammes grecques archaïques (p. 27-56)

Les poèmes épigraphiques montrent des liens très étroits avec le contexte local dans lequel ils étaient « exposés » et pour lequel ils étaient conçus. Les différents contextes locaux exerçaient, tant en termes visuels que littéraires, une influence sur la langue de ces monuments gravés. Le contexte épichorique était d'une telle importance que même les formules homériques étaient adaptées pour refléter la phonétique locale. Parallèlement, dans des occasions différentes et sous des conditions variables, qui normalement sont associées à une aspiration au prestige et/ou au « cosmopolitisme », les aspects autochtones d'une inscription, dans son apparence archéologique, épigraphique ou littéraire, étaient minimisés en faveur des caractéristiques non locales. Cette contribution se concentre sur quelques cas qui illustrent ce phénomène de manière saillante.

## ABSTRACTS

Eleonora SANTIN. – The “Languages” of Epigraphic Poetry (p. 11-25)

This contribution is intended as a foreword to a collection of seven papers dealing with the linguistic aspects of epigraphic poems. The goal of this introduction is to present the *status quaestionis* of a topic that has never been treated as such in a collective work and to present the results of the discussion conducted during a workshop held in Lyon on June 15<sup>th</sup> 2018. The works under examination are characterized by the originality of their approach and their balanced analysis of the general and local trends of epigraphic poetry. A fresh study of the linguistic aspects of the versified inscriptions is both timely and necessary, because of recent archaeological findings, new scientific hypothesis, and new research trends dealing with the importance of the geographical, chronological, monumental and cultural contexts of texts.

Sara KACZKO. – Faraway So Close: Epichoric Features and “International” Aspirations in Archaic Greek Epigram (p. 27-56)

Archaic epigraphic poems show strong ties with the local contexts in which they were displayed and for which they were conceived. The various local contexts influenced the language of these inscribed monuments in both visual and literary terms; thus, the epichoric context tended to be so strong that even Homeric formulas were adapted so as to reflect epichoric phonetics. At the same time, in a variety of occasions and considerations, usually related to prestigious and / or “international” aspirations, the local element of an inscription was deliberately downplayed in favor of extra-local elements, be they archaeological, epigraphic, or literary. This paper focuses on a few illustrative case studies.

Albio Cesare CASSIO. – L'épigramme pour Théotimos d'Atrax, *CEG* 637 (457 av. J.-C.): mise en page, dialecte, ambiguïtés (p. 57-72)

L'épigramme pour Théotimos d'Atrax (Thessalie), tombé sur le champ de bataille de Tanagra (457 av. J.-C.), présente des particularités très intéressantes tant du point de vue du contenu que du point de vue formel : élimination des traits dialectaux thessaliens, réinterprétation quasi-panhellénique de la réalité de la bataille de Tanagra et surtout construction raffinée du texte, dont la lecture dans l'ordre inverse, c'est-à-dire (1) pentamètre (2) hexamètre, n'est pas préférable, mais n'est pas exclue non plus.

Francesca DELL'ORO. – Épigramme et identité étrangère en Eubée : entre disparition des traits locaux et développement de langues de genre (p. 73-101)

Dans cette contribution on aborde la question de la manière dont des étrangers ont exprimé leur altérité à travers des moyens linguistiques (alphabet, dialecte, adjectifs indiquant la provenance, etc.) dans les épigrammes épigraphiques au fil des siècles. Comme première étude de cas, on a choisi l'Eubée antique. Cette région offre sur un total de 38 épigrammes un sous-corpus de 8 poèmes (funéraires) pour lesquels l'origine étrangère des défunts est explicitée. Si, dans les inscriptions les plus anciennes (v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), alphabets et dialectes semblent être chargés d'une valeur identitaire, la disparition ultérieure des traits locaux n'est pas compensée par un autre moyen d'expression de l'identité locale et culturelle dans les siècles suivants. À l'époque hellénistique, l'épigramme acquiert véritablement la dimension d'un genre littéraire et les dialectes ont commencé à être utilisés comme l'une des caractéristiques de ce genre. Bien que ces traits dialectaux aient pu être employés pour exprimer l'identité, nous n'avons pas d'exemples de cette pratique dans le corpus.

Albio Cesare CASSIO. – The Epigram for Theotimos of Atrax, *CEG* 637 (457 BCE): Layout, Dialect, Ambiguities (p. 57-72)

The epigram for Theotimos of Atrax (Thessaly), fallen in the battlefield at Tanagra (457 BCE) presents some very interesting features both formally and thematically: elimination of Thessalian dialectal characteristics, a Pan-Hellenic reinterpretation of the battle of Tanagra and, most importantly, a sophisticated construction of the text, in particular the possibility of reading the text in reverse order, *i.e.* (1) pentameter, followed by (2) hexameter, a reading which is not preferable, but not excluded.

Francesca DELL'ORO. – Epigram and Foreign Identity in Euboea: Between the Disappearance of Local Features and the Development of Generic Languages (p. 73-101)

This paper addresses the question of how foreigners found a way to express their diversity in inscriptional epigrams through linguistic means (alphabet, dialect, adjectives of provenance, etc.) across the centuries. Ancient Euboea was chosen as a first case-study. This region offers a sub-corpus of 8 (funerary) epigrams for which the foreign origin of the deceased is certain, out of a total corpus of 38 epigrams. While in most epigrams of the 5<sup>th</sup> century BCE alphabets and dialects seem to provide a means to express an identity associated with a specific locality, in subsequent centuries specific epichoric features disappeared and were not replaced by other means of expressing origin and cultural identity. In the Hellenistic age, as epigram became a literary genre, dialects started to be used as generic features. Although it was then possible to use these dialectal features to express an identity, there are no examples of such a use in the corpus.

Paloma GUIJARRO RUANO. – À la recherche d'une langue poétique : les épigrammes préhellénistiques du Péloponnèse (p. 103-135)

L'objectif de cette étude est d'examiner le contact linguistique qui se produit entre la tradition littéraire ionienne-épique et les dialectes doriens dans la poésie épigraphique péloponnésienne. L'analyse repose sur l'étude des inscriptions votives versifiées datées avant la diffusion de la koinè ionienne-attique (VII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.). L'examen de ce corpus nous amène à postuler qu'à la base de ces compositions se trouve une langue mêlée, qui constituait une tentative de création d'une langue poétique différenciée de la langue quotidienne. Mais contrairement à l'opinion la plus répandue, cette langue de compromis ne supprime pas les traits épichoriques. Ainsi, il s'avère que les caractéristiques poétiques héritées de l'épopée ne se justifient que par les contraintes métriques. Inversement, les traits épichoriques affluent, même dans des contextes où ils altèrent la structure prosodique.

Alcorac ALONSO DÉNIZ. – Πετροκόλαπτον ἔπος : dialecte et langue poétique dans les inscriptions versifiées crétoises (p. 137-187)

S'étendant du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, le corpus crétois d'inscriptions en vers est constitué, d'une part, de quelque 120 épigrammes (pour la plupart funéraires et votives) trouvées dans l'île et dans d'autres régions du monde hellénique et, d'autre part, de quelques compositions métriques non épigrammatiques, toutes de thématique sacrée. Dans cette contribution, j'analyse les points communs et les traits spécifiques qui caractérisent la langue de compositions en vers des diverses cités crétoises dès le V<sup>e</sup> jusqu'au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Le nombre d'épigrammes funéraires et votives antérieures à ca 300 av. J.-C. étant très réduit, on ne peut déterminer avec certitude si les poètes préféraient composer dans leur dialecte local, quoique les dialectalismes ne soient pas évités. Les épigrammes de la période hellénistique offrent, à une exception près, une langue très standardisée et peu innovante par rapport aux modèles bien établis du genre littéraire, le choix des formes linguistiques locales étant

Paloma GUIJARRO RUANO. – In Search of a Poetic Language: the Pre-Hellenistic Epigrams of the Peloponnese (p. 103-135)

This paper deals with the linguistic interaction between the Epic-Ionic literary tradition and Doric epichoric dialects in epigraphic poetry from the Peloponnese. It focuses on votive metrical inscriptions dated prior to the arrival of the Attic-Ionic *Koinè* (8<sup>th</sup>-4<sup>th</sup> c. BCE). The examination of this specific regional corpus provides evidence that a mixed language was at the basis of these compositions. As a matter of fact, this blended language constitutes a local attempt to create a poetic language differentiated from everyday speech. Despite a widespread opinion, this poetic language does not avoid epichoric forms. Linguistic features inherited from epic are thus always justified by metrical constraints and, conversely, local traits arise even when they do not fit in the prosodic structure.

Alcorac ALONSO DÉNIZ. – Πετροκόλαπτον ἔπος: Dialect and Poetic Language in Cretan Verse Inscriptions (p. 137-187)

The Cretan corpus of verse inscriptions consists of some 120 epigrams (mostly funerary and dedicatory) found on the island and in other regions of the Greek world, as well as of a few non-epigrammatic metrical compositions related to sacred matters. In this paper I study the common points and specific features that characterize the language of verse compositions of the various Cretan cities from the 5<sup>th</sup> down to the 1<sup>st</sup> century BCE. Since the number of funerary and dedicatory epigrams previous to ca 300 BCE is very small, there is no possibility to determine with certainty whether poets preferred to compose mainly in their local dialect (though dialectalisms are not avoided). Hellenistic epigrams offer, with only one exception, a highly standardized and poorly innovative language with regard to the established paradigms of this literary genre; they also exhibit a punctual and asystematic choice of local linguistic forms. Conversely, Cretan texts belonging to other

ponctuel et asystématique. En revanche, les textes crétois appartenant à d'autres traditions poétiques sont plus perméables à l'influence des variétés dialectales locales.

poetic traditions are more permeable to the influence of local dialectal varieties.

Catherine DOBIAS-LALOU. – Langue poétique et formes dialectales dans les inscriptions versifiées grecques : le cas de la Cyrénaïque (p. 189-212)

Catherine DOBIAS-LALOU. – Poetic Language and Dialectal Forms in Greek Verse Inscriptions: the Case of Cyrenaica (p. 189-212)

Le corpus des inscriptions métriques de Cyrénaïque, constitué de 55 entrées, comprend des textes de types variés et s'étale du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au VI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., avec un pic très net au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Comme le dialecte reste encore vivace pendant toute la période hellénistique, on peut étendre l'enquête jusqu'au début de notre ère. Après un catalogue systématique des traits dialectaux retenus ou évités, que ceux-ci relèvent de la phonétique, de la morphologie ou du vocabulaire, la prise en compte des conditions d'énonciation permet d'affiner l'appréciation de la bigarrure linguistique à la lumière d'une étude détaillée de quelques textes représentatifs.

The corpus of verse inscriptions from Cyrenaica includes 55 texts of various types and dates, ranging from the sixth century BCE to the 6<sup>th</sup> century CE, with a distinct peak in the 2<sup>nd</sup> century CE. As the dialect was still in use during the whole Hellenistic period, all texts dated up to the beginning of the Common Era were taken into account in the present study. After listing all the dialectal features that were kept or avoided, be they pertinent to phonetics, morphology or vocabulary, this paper focuses on the performance/reading conditions of these texts and seeks to gain a better understanding of their blended language through selected case studies.

Olga TRIBULATO. – Les épigrammes inscrites archaïques et classiques de Sicile : contexte linguistique et archéologique (p. 213-238)

Olga TRIBULATO. – Archaic and Classical Inscribed Epigrams from Sicily: Language and Archaeological Context (p. 213-238)

La Sicile ancienne, terre grecque riche en manifestations culturelles et littéraires, a fourni un nombre réduit d'épigrammes épigraphiques. L'objectif de cette contribution est de présenter le panorama des huit épigrammes réalisées entre la période archaïque et classique, ainsi que de signaler leurs choix linguistiques. Les épigrammes votives étant pour la plupart formulairees, et deux des épigrammes funéraires étant fragmentaires, les résultats de l'étude des choix dialectaux par rapport à la langue littéraire traditionnelle du genre épigrammatique sont limités. Afin de surmonter ces problèmes interprétatifs, cette contribution considère le contexte archéologique des quatre épigrammes funéraires comme une clé fondamentale pour comprendre comment elles s'insèrent dans l'habitus épigraphique de la Sicile archaïque et classique.

Ancient Sicily, a Greek land rich in cultural and literary manifestations, has yielded a small number of inscribed epigrams. The aim of this paper is to present an overview of the eight epigrams surely produced in the Archaic and Classical periods and to pinpoint their linguistic choices. Since dedicatory epigrams are mostly formulaic, and two of the funerary epigrams are fragmentary, a study of their dialectal choices *vis-à-vis* the traditional literary language of the epigrammatic genre yields limited results. To overcome these interpretative problems, this paper considers the archaeological context of the four funerary epigrams as a fundamental key for understanding how they integrate into the epigraphic habits of Archaic and Classical Sicily.

## SOMMAIRE

Eleonora SANTIN	
Les « langues » de la poésie épigraphique .....	11
Sara KACZKO	
Faraway So Close: Epichoric Features and “International” Aspirations in Archaic Greek Epigram .....	27
Albio Cesare CASSIO	
L'épigramme pour Théotimos d'Atrax, <i>CEG</i> 637 (457 av. J.-C.): mise en page, dialecte, ambiguïtés .....	57
Francesca DELL'ORO	
Épigramme et identité étrangère en Eubée: entre disparition des traits locaux et développement de langues de genre .....	73
Paloma GUILJARRO RUANO	
À la recherche d'une langue poétique: les épigrammes préhellénistiques du Péloponnèse .....	103
Alcorac ALONSO DÉNIZ	
Πετροκόλαπτον ἔπος: dialecte et langue poétique dans les inscriptions versifiées crétoises .....	137
Catherine DOBIAS-LALOU	
Langue poétique et formes dialectales dans les inscriptions versifiées grecques: le cas de la Cyrénaïque .....	189
Olga TRIBULATO	
Archaic and Classical Inscribed Epigrams from Sicily: Language and Archaeological Context .....	213
RÉSUMÉS / ABSTRACTS .....	243



ISSN 0035-1652  
ISBN 978-2-252-04277-9